

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 575

15 juin 2005

SOMMAIRE

ACM Global Investments	27585	Inmark, G.m.b.H., Luxembourg	27557
ACM Global Investments	27600	Jager Financement S.A., Luxembourg	27592
ACM Japan Growth Companies Fund	27585	Japan Dynamic Fund, Sicav, Luxembourg	27594
Aladin Holding S.A., Luxembourg	27595	Javi International S.A.H., Luxembourg	27593
Albra-Lux Holding S.A., Luxembourg	27560	Jaye Europe S.A., Luxembourg	27574
Alifinco S.A.H., Luxembourg	27591	Kosic, S.à r.l., Munsbach.	27577
Almeezan Luxembourg, S.à r.l., Senningerberg ..	27575	Kosic, S.à r.l., Munsbach.	27579
Alpha Technologies International S.A., Ehlerange.	27555	L.V.I. S.A., Elvange	27583
Amphion S.A., Luxembourg	27566	L.V.I. S.A., Elvange	27584
Aqua-Rend, Sicav, Luxembourg	27588	Lincoln Investment Properties S.A., Mamer	27562
Aquamarin-Transport S.A., Grevenmacher	27569	Lion Capital Markets S.A.H., Luxembourg	27594
Aquamarin-Transport S.A., Grevenmacher	27569	Lone Star Capital Investments, S.à r.l., Luxem-	
Assurgest S.A., Dudelange	27559	bourg	27582
Auto-Motor-Center-Esch 2 S.A., Esch-sur-Alzette.	27557	Lumedia Europe S.A., Luxembourg	27591
Azulux S.A., Luxembourg	27598	Lumedia Europe S.A., Luxembourg	27593
B2 Holding S.A., Luxembourg	27598	MC Marshal & Co S.A., Luxembourg	27572
C.D.A., Conseils Développement Associés, S.à r.l.,		Mercati S.A., Luxembourg	27588
Luxembourg	27559	Multi Media Distribution S.A., Luxembourg	27560
Cape S.A., Alzingen	27564	(the) Net S.A., Luxembourg	27580
Catclub S.A., Luxembourg	27555	Ogura S.A., Luxembourg	27554
Colugest S.A.H., Luxembourg	27566	Ogura S.A., Luxembourg	27554
Delima S.A., Luxembourg	27576	Ogura S.A., Luxembourg	27554
Derketo Holding S.A., Luxembourg	27597	Omnium Européen d'Entreprises S.A.H., Luxem-	
Element Six Technologies S.A., Senningerberg ..	27572	bourg	27597
Eri Bancaire Luxembourg S.A., Luxembourg	27598	One Capital Holding S.A., Luxembourg	27596
Espirito Santo International S.A., Luxembourg-		Paro S.A., Luxembourg	27587
Kirchberg	27597	Photon International S.A., Luxembourg	27592
Expansia Europa S.A., Luxembourg	27599	PKB International S.A., Luxembourg	27592
Expansia International S.A.H., Luxembourg	27599	(La) Poterie S.A.	27565
Financière Blandine S.A., Luxembourg	27593	Prestige Luxembourg, Sicav, Luxembourg	27588
Frspi International S.A., Luxembourg	27565	ProLogis France XII, S.à r.l., Luxembourg	27556
FS Bürosysteme, S.à r.l., Munsbach	27570	ProLogis France XIII, S.à r.l., Luxembourg	27556
G.H.N. S.A., Luxembourg	27571	ProLogis France XIV, S.à r.l., Luxembourg	27558
Geoservice, S.à r.l., Luxembourg	27558	ProLogis France XL, S.à r.l., Luxembourg	27558
Gothics, S.à r.l., Luxembourg	27555	ProLogis France XLII, S.à r.l., Luxembourg	27559
Hoparfin S.A., Luxembourg	27569	ProLogis France XLIV, S.à r.l., Luxembourg	27560
Hôtel Nobilis S.A., Luxembourg	27581	ProLogis France XLIX, S.à r.l., Luxembourg	27565
HSBC International Select Fund, Sicav, Luxem-		ProLogis France XLV, S.à r.l., Luxembourg	27565
bourg	27595	ProLogis France XLVI, S.à r.l., Luxembourg	27566
I.R.E. (International Real Estates), S.à r.l.	27555	ProLogis France XLVIII, S.à r.l., Luxembourg ...	27568

ProLogis France XV, S.à r.l., Luxembourg	27568	Saphira Development S.A., Luxembourg	27589
ProLogis France XVI, S.à r.l., Luxembourg	27569	Sarasin Multi Label Sicav, Luxembourg	27596
ProLogis France XVII, S.à r.l., Luxembourg	27570	Savelec S.A., Steinfort	27567
ProLogis France XVIII, S.à r.l., Luxembourg	27570	Savelec S.A., Steinfort	27567
ProLogis France XX, S.à r.l., Luxembourg	27571	Serkis, S.à r.l., Luxembourg	27559
ProLogis France XXII, S.à r.l., Luxembourg	27571	Silmalux, S.à r.l.	27585
ProLogis France XXIII, S.à r.l., Luxembourg	27572	Silvere Holding S.A., Luxembourg	27599
ProLogis France XXIV, S.à r.l., Luxembourg	27574	Siria S.A., Luxembourg	27585
ProLogis France XXIX, S.à r.l., Luxembourg	27574	Sofipex S.A.H., Luxembourg	27568
ProLogis France XXV, S.à r.l., Luxembourg	27580	Stam Participations, S.à r.l., Luxembourg	27561
ProLogis France XXVI, S.à r.l., Luxembourg	27580	Standimmo Lux S.A., Luxembourg	27589
ProLogis France XXVII, S.à r.l., Luxembourg	27581	Summit Capital Holdings S.A., Luxembourg	27599
ProLogis France XXVIII, S.à r.l., Luxembourg	27581	Tined Holding S.A., Luxembourg	27590
ProLogis France XXXII, S.à r.l., Luxembourg	27582	Ting Capital S.A., Luxembourg	27556
ProLogis France XXXIII, S.à r.l., Luxembourg	27582	Ting Capital S.A., Luxembourg	27557
ProLogis France XXXVI, S.à r.l., Luxembourg	27583	Transcom WorldWide S.A., Bertrange	27590
ProLogis France XXXVII, S.à r.l., Luxembourg	27583	Universeal Europe S.A., Ehlerange	27558
Prometa S.A.H., Luxembourg	27593	Urtex S.A., Luxembourg	27589
Pygmalux Development S.A., Luxembourg	27590	Valfor Holding S.A., Luxembourg	27587
Raiffeisen Schweiz (Luxemburg) Fonds, Sicav, Luxembourg	27586	W.O.B. Bénélux S.A., Luxembourg	27579
Ratti Luxembourg S.A., Luxembourg	27584	Wardley Asia Pacific Investments Limited, Sicav, Luxembourg	27586
Ravago Holding S.A., Luxembourg	27595	Wirly-International Investment S.A., Luxembourg	27594
Samat S.A.H., Luxembourg	27592	Xenos, Sicav, Luxembourg	27596

OGURA S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2120 Luxembourg, 16, allée Marconi.
R. C. Luxembourg B 42.016.

Le bilan au 30 juin 2001, enregistré à Luxembourg, le 4 février 2005, réf. LSO-BB01230, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 février 2005.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE S.A.

Signature

(016676.3/504/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2005.

OGURA S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2120 Luxembourg, 16, allée Marconi.
R. C. Luxembourg B 42.016.

Le bilan au 30 juin 2002, enregistré à Luxembourg, le 4 février 2005, réf. LSO-BB01234, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 février 2005.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE S.A.

Signature

(016673.3/504/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2005.

OGURA S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2120 Luxembourg, 16, allée Marconi.
R. C. Luxembourg B 42.016.

Le bilan au 30 juin 2003, enregistré à Luxembourg, le 4 février 2005, réf. LSO-BB01237, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 février 2005.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE S.A.

Signature

(016672.3/504/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2005.

27555

GOTHICS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R. C. Luxembourg B 84.566.

EXTRAIT

L'associé unique de la société GOTHICS, S.à r.l., GE CAPITAL INTERNATIONAL FINANCE (BERMUDA) LTD, une société constituée et régie par les lois des Bermudes, ayant son siège à Clarendon House 2, Church Street, Hamilton HM11, Bermuda, a décidé en date du 28 décembre 2004:

- d'accepter la démission de Marjoleine Van Oort comme gérant A de la société, décharge lui étant accordée pour l'exercice de son mandat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour GOTHICS, S.à r.l.

Signature

Mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 11 février 2005, réf. LSO-BB02558. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(014031.3/2460/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 février 2005.

CATCLUB S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1112 Luxembourg, 18, rue de l'Acierie.
R. C. Luxembourg B 70.314.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 7 juin 2004

En date du lundi 7 juin 2004, les actionnaires de la Société Anonyme CATCLUB S.A., se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire à son siège social à Luxembourg, et ont pris, à l'unanimité, les résolutions suivantes:

1. La démission de l'actuel commissaire aux comptes de la société, à savoir, Madame Laurence Sauer-Frank, employée privée, demeurant à L-1645 Luxembourg, 10, montée du Grund, est acceptée à l'unanimité.

2. Pleine et entière décharge est donnée au commissaire aux comptes démissionnaire pour l'exercice de son mandat.

3. La société LUX-AUDIT REVISION S.A., ayant son siège social à L-1510 Luxembourg, 57, avenue de la Faïencerie, est nommée commissaire aux comptes de la société en remplacement du commissaire aux comptes démissionnaire.

4. Le mandat du nouveau commissaire aux comptes ainsi nommé, qui accepte, est valable jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire de la société qui se tiendra en 2006.

Luxembourg, le 7 juin 2004.

Signatures.

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} février 2005, réf. LSO-BB00119. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(016555.3/503/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2005.

ALPHA TECHNOLOGIES INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4382 Ehlerange, Z.I. Zare, Bâtiment MGM.
R. C. Luxembourg B 76.688.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 25 janvier 2005, réf. LSO-BA06444, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 février 2005.

(016572.3/725/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2005.

I.R.E. (INTERNATIONAL REAL ESTATES), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

R. C. Luxembourg B 70.363.

EXTRAIT

Le siège social de la société fixé au 8, rue de la Grève à L-1643 Luxembourg, est dénoncé avec effet immédiat. Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 17 février 2005.

J. Choucroun

Le domiciliataire

Enregistré à Luxembourg, le 21 février 2005, réf. LSO-BB04596. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(016600.2//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2005.

ProLogis FRANCE XII, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 812.500,-.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 71.107.

Il résulte d'une décision du gérant du 1^{er} février 2005 que la décision suivante a été prise:

Le siège social de la société, actuellement situé au 25B, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, est transféré au 18, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, et ce, avec effet au 1^{er} février 2005.

Luxembourg, le 1^{er} février 2005.

Pour la société

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

Gérant

O. Marbaise

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 15 février 2005, réf. LSO-BB03052. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(016569.3/4287/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2005.

ProLogis FRANCE XIII, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 412.500,-.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 71.108.

Il résulte d'une décision du gérant du 1^{er} février 2005 que la décision suivante a été prise:

Le siège social de la société, actuellement situé au 25B, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, est transféré au 18, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, et ce, avec effet au 1^{er} février 2005.

Luxembourg, le 1^{er} février 2005.

Pour la société

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

Gérant

O. Marbaise

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 15 février 2005, réf. LSO-BB03053. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(016571.3/4287/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2005.

TING CAPITAL S.A., Société Anonyme.

Gesellschaftssitz: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
H. R. Luxemburg B 72.229.

Im Jahre zweitausendundfünf, den vierundzwanzigsten Januar.

Vor dem unterzeichneten Notar André-Jean-Joseph Schwachtgen, mit dem Amtssitz in Luxemburg.

Sind die Aktionäre der Aktiengesellschaft TING CAPITAL S.A., mit Sitz in Luxemburg, R.C.S. Luxemburg B 72.229, gegründet durch eine Urkunde aufgenommen durch Notar, Alphonse Lentz, mit Amtssitz in Remich, am 26. Oktober 1999, veröffentlicht im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N° 996 vom 24. Dezember 1999, zu einer außerordentlichen Generalversammlung zusammengetreten.

Die Satzung der Gesellschaft wurde abgeändert durch eine Urkunde aufgenommen durch Notar Jean Seckler, mit Amtssitz in Junglinster, am 23. Juli 2001, veröffentlicht im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N° 105 vom 19. Januar 2002.

Die Versammlung beginnt um elf Uhr dreissig unter dem Vorsitz von Herrn Christophe Fasbender, Privatangestellter, mit Berufsanschrift in 59, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

Derselbe ernannt zum Schriftführer Herrn Frank Stolz-Page, Privatangestellter, mit Berufsanschrift in 74, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg.

Zum Stimmzähler wird ernannt Herr Marc Prospert, Jurist, mit Berufsanschrift in 74, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg.

Sodann stellt der Vorsitzende fest:

I. Dass aus einer Anwesenheitsliste, welche durch das Büro der Versammlung aufgesetzt und für richtig befunden wurde, hervorgeht dass die eintausend (1.000) Aktien mit einem Nennwert von je einunddreissig Euro (EUR 31,-), welche das gesamte Kapital von einunddreissigtausend Euro (EUR 31.000,-) darstellen, hier in dieser Versammlung gültig vertreten sind, welche somit ordnungsgemäss zusammengestellt ist und gültig über alle Punkte der Tagesordnung abstimmen kann, da alle vertretenen Aktionäre, nach Kenntnisnahme der Tagesordnung, bereit waren, ohne Einberufung hierüber abzustimmen.

Diese Liste, von den Mitgliedern des Büros und dem instrumentierenden Notar ne varietur unterzeichnet, bleibt gegenwärtigem Protokoll zusammen mit den Vollmachten, mit welchem sie einregistriert wird, als Anlage beigefügt.

II. Dass die Tagesordnung dieser Generalversammlung folgende Punkte umfasst:

1. Abänderung von Artikel 2 der Satzung durch Hinzufügen des folgenden Absatzes:

«Die Gesellschaft kann gegenüber verbundenen Gesellschaften und/oder Personen sowie gegenüber einer dritten Partei eine Bürgschaft leisten.»

2. Verschiedenes.

Die Ausführungen des Vorsitzenden wurden einstimmig durch die Versammlung für richtig befunden und, nach Überprüfung der Richtigkeit der Versammlungsordnung, fasste die Versammlung nach vorheriger Beratung, einstimmig folgenden Beschluss:

Einzigter Beschluss

Artikel 2 der Satzung betreffend den Gesellschaftszweck wird erweitert durch Hinzufügen eines neuen vorletzten Absatzes mit folgendem Wortlaut:

«Die Gesellschaft kann gegenüber verbundenen Gesellschaften und/oder Personen sowie gegenüber einer dritten Partei eine Bürgschaft leisten.»

Da die Tagesordnung erschöpft ist, erklärte der Vorsitzende die Versammlung um zwölf Uhr für geschlossen.

Worüber Protokoll, aufgenommen in Luxemburg, am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung alles Vorhergehenden an die Komparenten, haben dieselben mit Uns, Notar, die gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: C. Fasbender, F. Stolz-Page, M. Prospert, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 26 janvier 2005, vol. 23CS, fol. 60, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 février 2005.

A. Schwachtgen.

(016909.3/230/52) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2005.

TING CAPITAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 72.229.

Statuts coordonnés suivant l'acte N° 63 du 24 janvier 2005, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A. Schwachtgen

Notaire

(016910.3/230/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2005.

INMARK, G.m.b.H., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1148 Luxembourg, 12, rue Jean l'Aveugle.

R. C. Luxembourg B 99.553.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 25 janvier 2005, réf. LSO-BA06439, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 février 2005.

(016575.3/725/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2005.

AUTO-MOTOR-CENTER-ESCH 2 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4176 Esch-sur-Alzette.

R. C. Luxembourg B 29.469.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 8 octobre 2004, réf. LSO-AV01874, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 octobre 2004.

Pour la société

Signature

(016604.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2005.

ProLogis FRANCE XIV, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,-.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 72.810.

Il résulte d'une décision du gérant du 1^{er} février 2005 que la décision suivante a été prise:

Le siège social de la société, actuellement situé au 25B, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, est transféré au 18, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, et ce, avec effet au 1^{er} février 2005.

Luxembourg, le 1^{er} février 2005.

Pour la société

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

Gérant

O. Marbaise

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 15 février 2005, réf. LSO-BB03054. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(016573.3/4287/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2005.

UNIVERSEAL EUROPE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4382 Ehlerange, Z.I. Zare, Bâtiment MGM.
R. C. Luxembourg B 77.679.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 25 janvier 2005, réf. LSO-BA06448, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 février 2005.

(016576.3/725/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2005.

ProLogis FRANCE XL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,-.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 87.178.

Il résulte d'une décision du gérant du 1^{er} février 2005 que la décision suivante a été prise:

Le siège social de la société, actuellement situé au 25B, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, est transféré au 18, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, et ce, avec effet au 1^{er} février 2005.

Luxembourg, le 1^{er} février 2005.

Pour la société

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

Gérant

O. Marbaise

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 15 février 2005, réf. LSO-BB03055. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(016577.3/4287/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2005.

GEOSERVICE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1941 Luxembourg, 167, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 32.962.

Résolution prise par l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés tenue au siège social le 15 février 2005

1. Le transfert du siège social du 133, avenue du X Septembre, L-2551 Luxembourg au 167, route de Longwy, L-1941 Luxembourg.

Pour extrait conforme

Signature

Le gérant

Enregistré à Luxembourg, le 22 février 2005, réf. LSO-BB04845. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(016621.3/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2005.

ASSURGEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3490 Dudelange, 24, rue Jean Jaurès.
R. C. Luxembourg B 68.266.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 25 janvier 2005, réf. LSO-BA06451, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 février 2005.

(016578.3/725/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2005.

ProLogis FRANCE XLII, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,-.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 88.895.

Il résulte d'une décision du gérant du 1^{er} février 2005 que la décision suivante a été prise:

Le siège social de la société, actuellement situé au 25B, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, est transféré au 18, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, et ce, avec effet au 1^{er} février 2005.

Luxembourg, le 1^{er} février 2005.

Pour la société

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

Gérant

O. Marbaise

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 15 février 2005, réf. LSO-BB03056. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(016580.3/4287/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2005.

SERKIS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1130 Luxembourg, 53, rue d'Anvers.
R. C. Luxembourg B 92.098.

Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires tenue à Luxembourg le 9 janvier 2005 à 10.00 heures

Extrait des résolutions

1. Il est décidé de transférer le siège social actuel à l'intérieur de la commune de Luxembourg et ce avec effet immédiat:

La nouvelle adresse sera:

53, rue d'Anvers

L-1130 Luxembourg

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 janvier 2005.

G. Houdaer

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 25 janvier 2005, réf. LSO-BA06438. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(016583.3/725/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2005.

C.D.A., CONSEILS DEVELOPPEMENT ASSOCIES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1924 Luxembourg, 43, rue Emile Lavandier.
R. C. Luxembourg B 30.933.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 17 février 2005, réf. LSO-BB03857, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 février 2005.

Pour C.D.A., CONSEILS DEVELOPPEMENT ASSOCIES, S.à r.l.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(016628.3/503/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2005.

27560

MULTI MEDIA DISTRIBUTION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 205, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 68.460.

Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires tenue à Luxembourg le 27 janvier 2004 à 11 heures

Ordre du jour:

1. Nomination d'un nouveau administrateur.

Procès-verbal

Au début de la réunion, qui est ouverte par M. Bley Christian, la liste de présence a été signée par tous les actionnaires présents ou représentés et qui se reconnaissent dûment convoqués.

On peut constater que les Actionnaires présents ou représentés sont mentionnés sur cette liste de présence, de sorte que la présente assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur les points de l'ordre du jour.

Monsieur le président désigne comme secrétaire Monsieur Sauermaun Peter, et comme scrutateur M. Bley André, tous présents et ce acceptant.

Résolutions

1) Par votes spéciaux, l'assemblée décide de donner décharge pleine et entière à Mme Bley Maria Theresa, née le 17 octobre 1962 à Esch-sur-Alzette, demeurant à Fourtwee, 4 L-3318 Bergem, pour son mandat d'administrateur.

2) L'assemblée décide de nommer M. Sauermaun Peter, né le 11 mars 1968 à D-Kulmbach, demeurant à 11, rue de Vianden L-2680 Luxembourg comme nouvel administrateur à partir de ce jour.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée, après lecture du procès-verbal qui est signé par le président, le secrétaire et le scrutateur.

Signature / Signature / Signature

Le Président / Le Secrétaire / Le Scrutateur

Enregistré à Luxembourg, le 4 février 2005, réf. LSO-BB01448. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(016581.3/725/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2005.

ProLogis FRANCE XLIV, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 30.000,-.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 90.894.

Il résulte d'une décision du gérant du 1^{er} février 2005 que la décision suivante a été prise:

Le siège social de la société, actuellement situé au 25B, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, est transféré au 18, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, et ce, avec effet au 1^{er} février 2005.

Luxembourg, le 1^{er} février 2005.

Pour la société

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

Gérant

O. Marbaise

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 15 février 2005, réf. LSO-BB03057. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(016585.3/4287/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2005.

ALBRA-LUX HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2132 Luxembourg, 24, avenue Marie-Thérèse.

R. C. Luxembourg B 95.070.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 18 février 2005, réf. LSO-BB04373, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 février 2005.

Pour ALBRA-LUX HOLDINGS S.A.

FIDUCIAIRE SOCOFIC S.A.

Signature

(016636.3/745/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2005.

**STAM PARTICIPATIONS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. STAM REI PARTICIPATIONS, S.à r.l.).**

Share capital: EUR 12,500.-.

Registered office: L-2520 Luxembourg, 21, allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 96.619.

In the year two thousand and five, on the third of February.

Before Maître Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, undersigned.

Was held an extraordinary general meeting of the shareholders of STAM REI PARTICIPATIONS, S.à r.l., a private limited liability company, having its registered office at 21, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg), incorporated under the Luxembourg law pursuant to a deed of Luxembourg notary Joseph Elvinger dated 2 October 2003, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 96.619 and whose articles (the «Articles») have been published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations under number 1237 dated 22 November 2003 (page 59331) (the «Company»).

The Articles have been amended in connection with the duration and the maximum amount of the unissued but authorised capital pursuant to a deed of Luxembourg notary Joseph Elvinger dated 14 December 2004, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

The meeting is presided by Hubert Janssen, jurist, residing in Torgny (Belgium), who appoints as secretary Rachel Uhl, jurist, residing in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg).

The meetings elects as scrutineer Rachel Uhl, prenamed.

The office of the meeting having thus been constituted, the chairman declares and request the notary to state that:

I. The shareholders present or represented and the number of shares held by each of them are shown on an attendance list signed by the shareholders or their proxies, by the office of the meeting and the notary. The said list as well as the proxies ne varietur will be registered with this deed.

II. It appears from the attendance list, that the four hundred and twenty (420) shares of Class A (the «Class A Shares») and the eighty (80) shares of Class B (the «Class B Shares»), with a par value of twenty-five euros (EUR 25.-), representing the entirety of the subscribed capital of the Company, are represented in this extraordinary general assembly.

III. All the shareholders declare having been informed in advance on the agenda of the meeting and waived all convening requirements and formalities. The meeting is thus regularly constituted and can validly deliberate and decide on the agenda of the meeting.

IV. The agenda of the meeting is the following:

Agenda:

1) To change the name of the Company from STAM REI PARTICIPATIONS, S.à r.l. into STAM PARTICIPATIONS, S.à r.l. and to amend subsequently article 1 of the Articles so as to reflect the taken decision, which shall read as follows:
«There is formed a private limited liability company under the name STAM PARTICIPATIONS, S.à r.l.»

2) Miscellaneous.

After deliberation, the following resolution was taken unanimously in compliance with the Articles and in particular article 14 of the Articles:

Sole resolution

The shareholders resolve to change the name of the Company from STAM REI PARTICIPATIONS, S.à r.l. into STAM PARTICIPATIONS, S.à r.l. and to amend subsequently article 1 of the Articles so as to reflect the taken decision, which shall read as follows:

«There is formed a private limited liability company under the name STAM PARTICIPATIONS, S.à r.l.»

Nothing else being on the agenda, and nobody rising to speak, the meeting was closed.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that at the request of the appearing persons, the present deed is worked in English, followed by a French version, at the request of the same appearing persons, and in case of divergences between the English and the French texts, the English version will be preponderant.

Whereof the present notarial deed was prepared in Luxembourg, on the day mentioned at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, known to the notary by their name, first name, civil status and residence, said persons appearing signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française:

L'an deux mille cinq, le trois février.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, soussigné.

S'est réunie une assemblée générale extraordinaire des associés de STAM REI PARTICIPATIONS, S.à r.l., société à responsabilité limitée, ayant son siège social 21, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, constituée sous la loi luxembourgeoise en vertu d'un acte reçu par le notaire luxembourgeois Joseph Elvinger le 2 octobre 2003, inscrite auprès du Registre du Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B 96.619 et dont les statuts (les «Statuts») ont été publiés au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations sous le numéro 1237 du 22 novembre 2003 (page 59331).

Les Statuts ont été modifiés en vertu d'un acte reçu par le notaire luxembourgeois Joseph Elvinger le 14 décembre 2004, en cours de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

L'assemblée est présidée par Hubert Janssen, demeurant à Torgny (Belgique), lequel désigne comme secrétaire, Rachel Uhl, demeurant à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

L'assemblée choisit comme scrutateur, Rachel Uhl, précitée.

Les comparants de l'assemblée ayant été désignés, le Président déclare et prie le notaire d'acter que:

I. Les associés présents ou représentés et le nombre de parts sociales qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence. Cette liste et les procurations ne varietur, une fois signées par les comparants, resteront ci-annexées pour être enregistrées avec l'acte.

II. Il ressort de la liste de présence que les quatre cent vingt (420) parts sociales de classe A (les «Parts Sociales de Classe A») et les quatre-vingts (80) parts sociales de classe B (les «Parts Sociales de Classe B»), dont la valeur nominale est de vingt-cinq euros (25,- EUR), représentant l'intégralité du capital social de la Société sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire.

III. Tous les associés déclarent avoir été préalablement informés de l'agenda et nous ayant dispensé des convocations et formalités requises, l'assemblée peut délibérer et décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour.

IV. L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1) Changer la dénomination de la société STAM REI PARTICIPATIONS, S.à r.l. en STAM PARTICIPATIONS, S.à r.l. et de modifier en conséquence l'article 1^{er} des Statuts afin de refléter la présente décision, lequel sera dorénavant libellé comme suit:

«Il est formé une société à responsabilité limitée sous la dénomination de STAM PARTICIPATIONS, S.à r.l.»

2) Divers.

Après délibération, la résolution a été prise à l'unanimité en application des Statuts de la Société et en particulier avec l'article 14 des Statuts:

Unique résolution

Les associés décident de changer la dénomination de la société STAM REI PARTICIPATIONS, S.à r.l. en STAM PARTICIPATIONS, S.à r.l. et de modifier en conséquence l'article 1^{er} des Statuts afin de refléter la présente décision, lequel sera dorénavant libellé comme suit:

«Il est formé une société à responsabilité limitée sous la dénomination de STAM PARTICIPATIONS, S.à r.l.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est clôturée.

Le notaire instrumentant qui connaît la langue anglaise, déclare qu'à la requête des comparants, le présent acte est établi en langue anglaise suivi d'une version française et qu'en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé, date qu'en tête des présentes à Luxembourg.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: H. Janssen, R. Uhl, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 9 février 2005, vol. 23CS, fol. 74, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 février 2005.

J. Elvinger.

(017011.3/211/102) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2005.

LINCOLN INVESTMENT PROPERTIES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8211 Mamer, 53, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 106.158.

—
STATUTS

L'an deux mille cinq, le trente et un janvier.

Par-devant Maître Aloyse Biel, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette.

Ont comparu:

1. La société COTRIMO S.A., immatriculée au R.C. Luxembourg, B 38.289, avec siège social à L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch,

ici représentée par Mademoiselle Stéphanie Delonnoy, employée privée, demeurant professionnellement à L-8211 Mamer, 53, route d'Arlon,

en vertu d'un pouvoir sous seing privé lui délivré à Mamer, le 3 décembre 2004,

lequel pouvoir, après avoir été signé ne varietur par son porteur et le notaire soussigné, restera annexé aux présentes aux fins de formalisation.

2. La société IBERIMO, S.à r.l., immatriculé au R.C. Luxembourg B 38.592, avec siège social à L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch,

ici représentée par Mademoiselle Stéphanie Delonnoy, employée privée, demeurant professionnellement à L-8211 Mamer, 53, route d'Arlon,

en vertu d'un pouvoir sous seing privé lui délivré à Mamer, le 3 décembre 2004,

lequel pouvoir, après avoir été signé ne varietur par son porteur et le notaire soussigné, restera annexé aux présentes aux fins de formalisation.

Lesquels comparants, ont requis le notaire instrumentaire de documenter les statuts d'une société anonyme qu'ils déclarent constituer comme suit:

Dénomination - Siège - Durée - Objet - Capital

Art. 1^{er}. Entre les parties ci-avant désignées et toutes celles qui deviendraient par la suite propriétaires des actions ci-après créées, il est formé une société anonyme de droit luxembourgeois, régie par les présents statuts et la législation luxembourgeoise afférente.

Art. 2. La société prend la dénomination de LINCOLN INVESTMENT PROPERTIES S.A.
La société est constituée pour une durée indéterminée et aura son siège social à Mamer.

Art. 3. La société a pour objet la prise de participation sous quelque forme que ce soit dans d'autres entreprises luxembourgeoises ou étrangères, le contrôle et la gestion ainsi que la mise en valeur de ces participations.

Elle peut faire l'acquisition de tous titres et droits par voie de participation, d'apport, de négociation et de toutes autres manières, participer à la création, au développement et au contrôle de toutes sociétés ou entreprises et leur prêter tous concours.

Elle peut en outre acquérir et mettre en valeur tous les brevets et détenir les marques de commerce et des licences connexes.

Art. 4. Le capital social de la société est fixé à trente et un mille euro (EUR 31.000,-) représenté par mille (1.000) actions d'une valeur nominale de trente et un euro (EUR 31,-) chacune.

Art. 5. Les actions de la société sont nominatives ou au porteur, aux choix de l'actionnaire. Il est tenu au siège social un registre des actions nominatives, dont tout actionnaire peut prendre connaissance, et qui contiendra les indications prévues à l'article trente-neuf de la loi sur les sociétés commerciales.

La propriété des actions nominatives s'établit par une inscription sur ledit registre.

Art. 6. La société ne reconnaît qu'un propriétaire par action. S'il y a plusieurs propriétaires par action, la société aura le droit de suspendre l'exercice de tous droits y attachés jusqu'à ce qu'une seule personne ait été désignée comme propriétaire à l'égard de la société.

Art. 7. Les actions de la société sont librement cessibles. Cependant si un actionnaire désire céder toutes ou partie de ses actions, il doit les offrir préférentiellement aux autres actionnaires, par lettre recommandée, proportionnellement à leur participation dans le capital de la société. Le prix de cession, basée sur la valeur vénale des actions sera fixé par un expert désigné par le ou les actionnaires qui entendent céder les actions et le ou les actionnaires qui entendent acquérir les actions. Au cas où les actionnaires ci-dessus désignés ne s'entendent pas pour nommer un expert, celui-ci sera désigné par le Président du Tribunal de commerce de Luxembourg.

Les actionnaires qui n'auront pas répondu dans un délai de un mois par lettre recommandée à l'offre décrite ci-dessus seront considérés comme ayant abandonné leur droit de préférence.

Administration - Surveillance

Art. 8. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non.

Le conseil d'administration a les pouvoirs les plus étendus d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social, à l'exception de ceux que la loi ou les statuts réservent à l'assemblée générale.

Le conseil d'administration ne peut délibérer et statuer valablement que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télécopie, télégramme ou télex, étant admis. Ses décisions sont prises à la majorité des voix.

Art. 9. Le conseil d'administration peut déléguer ses pouvoirs à un ou deux administrateurs, directeurs, gérants ou autres agents. La société se trouve engagée par la signature individuelle de l'administrateur-délégué ou par la signature conjointe de l'administrateur-délégué et d'un autre administrateur.

Art. 10. La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires.

Art. 11. Suivant les dispositions prévues par l'article 72-2 de la loi du 24 avril 1983 portant modification de la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, le conseil d'administration pourra procéder à des versements d'acomptes sur dividendes.

Année Sociale - Assemblée Générale

Art. 12. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Art. 13. L'assemblée des actionnaires de la société régulièrement constituée représente tous les actionnaires de la société. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société. Elle décide de l'affectation ou de la distribution du bénéfice net. Tout actionnaire a le droit de prendre part aux délibérations de l'assemblée, en personne ou par mandataire, actionnaire ou pas. Chaque action représentative du capital social donne droit à une voix.

Art. 14. L'assemblée générale des actionnaires se réunit de plein droit au siège social ou à tout autre endroit indiqué dans l'avis de convocation le dernier vendredi du mois d'avril à 16.00 heures, et pour la première fois en deux mille cinq. Si ce jour est un jour férié, elle se réunit le premier jour ouvrable suivant.

Art. 15. La société peut acquérir ses propres actions dans les cas et sous les conditions prévus par les articles 49-2 et suivants de la loi modifiée du 10 août 1915.

Art. 16. La loi du 10 août 1915 et ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

Souscription

Les actions ont été souscrites comme suit:

- COTRIMO S.A., prénommée, une	1 action
- IBERIMO, S.à r.l, prénommée, neuf cent quatre-vingt-dix-neuf	999 actions
Total: mille	1.000 actions

Toutes les actions ainsi souscrites ont été intégralement libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de trente et un mille euro (EUR 31.000,-) se trouve dès à présent à la disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

Disposition transitoire

Par dérogation le premier exercice commence aujourd'hui même pour finir le trente et un décembre deux mille cinq. La première assemblée générale se tiendra en deux mille six.

Déclaration

Le notaire rédacteur de l'acte déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi sur les sociétés commerciales et en constate expressément l'accomplissement.

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à charge en raison de sa constitution, s'élève approximativement à la somme de mille cinq cents (EUR 1.500) euros

Assemblée générale extraordinaire

Et à l'instant les actionnaires représentant l'intégralité du capital social ont pris à l'unanimité les décisions suivantes:

1. Le nombre des administrateurs est fixé à trois et celui des commissaires à un.

2. Sont nommés administrateurs pour une durée de six ans:

- COTRIMO S.A, prénommée,

- IBERIMO, S.à r.l, prénommée,

- Monsieur Michel Giraud, administrateur de société, demeurant à F-75 Paris, 4, avenue Elisée Reclus.

3. Est nommé administrateur délégué: Monsieur Michel Giraud, prénommé.

Il sera chargé de la gestion journalière de la société ainsi que de la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion.

4. Est appelée aux fonctions de commissaire aux comptes pour une durée de six ans: FGA (LUXEMBOURG) S.A., avec siège social à Mamer.

5. Le siège social est fixé à L-8211 Mamer, 53, route d'Arlon.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants connus du notaire par leurs nom, prénoms, état et demeure, ils ont signé le présent acte avec Nous, notaire.

Signé: S. Delonnoy, A. Biel.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 2 février 2005, vol. 904, fol. 66, case 9. – Reçu 310 euros.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux parties sur demande pour servir aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 10 février 2005.

A. Biel.

(017020.3/203/124) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2005.

CAPE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5865 Alzingen, 37, rue de Roeser.

R. C. Luxembourg B 35.292.

Constituée par-devant M^e Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, en date du 18 octobre 1990, acte publié au Mémorial C n° 147 du 25 mars 1991.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 21 février 2005, réf. LSO-BB04514, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 février 2005.

Pour extrait sincère et conforme

Pour CAPE S.A.

INTERFIDUCIAIRE S.A.

Signature

(016596.3/1261/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2005.

ProLogis FRANCE XLIX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 15.000,-.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 99.292.

Il résulte d'une décision du gérant du 1^{er} février 2005 que la décision suivante a été prise:

Le siège social de la société, actuellement situé au 25B, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, est transféré au 18, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, et ce, avec effet au 1^{er} février 2005.

Luxembourg, le 1^{er} février 2005.*Pour la société*

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

Gérant

O. Marbaise

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 15 février 2005, réf. LSO-BB03058. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(016588.3/4287/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2005.

FRASPI INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.

R. C. Luxembourg B 76.166.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 22 février 2005, réf. LSO-BB04719, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 février 2005.

Signature.

(016589.3/727/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2005.

ProLogis FRANCE XLV, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 30.000,-.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 90.895.

Il résulte d'une décision du gérant du 1^{er} février 2005 que la décision suivante a été prise:

Le siège social de la société, actuellement situé au 25B, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, est transféré au 18, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, et ce, avec effet au 1^{er} février 2005.

Luxembourg, le 1^{er} février 2005.*Pour la société*

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

Gérant

O. Marbaise

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 15 février 2005, réf. LSO-BB03060. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(016592.3/4287/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2005.

LA POTERIE S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 62.137.

Par la présente et conformément au contrat de domiciliation signé entre la société LA POTERIE S.A., et la FIDUCIAIRE DU KIEM, S.à r.l., signé en date du 12 janvier 2004, FIDUCIAIRE DU KIEM, S.à r.l., dénonce le siège social, établi au 24, rue des Genêts, L-1621 Luxembourg, de la société LA POTERIE S.A., et ce, avec effet immédiat.

Luxembourg, le 20 décembre 2004.

FIDUCIAIRE DU KIEM, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 4 janvier 2005, réf. LSO-BA00358. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(016651.2//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2005.

ProLogis FRANCE XLVI, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,-.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 92.648.

Il résulte d'une décision du gérant du 1^{er} février 2005 que la décision suivante a été prise:
Le siège social de la société, actuellement situé au 25B, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, est transféré au 18, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, et ce, avec effet au 1^{er} février 2005.

Luxembourg, le 1^{er} février 2005.

Pour la société

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

Gérant

O. Marbaise

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 15 février 2005, réf. LSO-BB03061. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(016593.3/4287/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2005.

AMPHION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.
R. C. Luxembourg B 63.982.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue au siège social de la société

le 9 décembre 2004 à 10.00 heures

L'Assemblée accepte la démission de l'Administrateur M. Giovanni Bossini en date du 11 décembre 2003, et lui accorde décharge pleine et entière pour l'exercice de son mandat jusqu'à la date de sa démission.

L'Assemblée ratifie la Cooptation de M. Jean-Marc Debaty en tant que nouvel Administrateur de la société à partir du 11 décembre 2003.

Monsieur Jean-Marc Debaty terminera le mandat de son prédécesseur.

Luxembourg, le 9 décembre 2004.

Pour extrait conforme

L'agent domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 23 février 2005, réf. LSO-BB05112. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(016594.3//19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2005.

COLUGEST S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 46.154.

DISSOLUTION

L'an deux mille cinq, le quinze février.

Par-devant Maître Léon Thomas dit Tom Metzler, notaire de résidence à Luxembourg-Bonnevoie.

A comparu:

La société GENLICO LIMITED, ayant son siège social à 3 Wickhams Cay, Road Town, Tortola, British Virgin Islands, ci-après «la Comparante»,

ici représentée par Monsieur Raphaël Rozanski, employé privé, demeurant professionnellement à L-2449 Luxembourg, 59, boulevard Royal,

en vertu d'une procuration sous seing privé, datée du 29 décembre 2004.

Ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par la personne mandataire et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle Comparante, représentée ainsi qu'il a été dit, a requis le notaire d'acter ce qui suit:

1. Que la société anonyme holding COLUGEST S.A., ayant son siège social à L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous la section B et le numéro 46.154, ci-après «la Société», a été constituée suivant acte reçu par Maître Jean-Paul Hencks, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 15 décembre 1993, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 102 du 19 mars 1994, dont les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par le prédit Maître Jean-Paul Hencks, en date du 10 septembre 1996, publié au Mémorial C numéro 614 du 28 novembre 1996 et suivant résolutions portant notamment conversion du capital en euros prises lors de la réunion du conseil d'administration tenue le 18 octobre 2001, dont le procès-verbal a été publié par extrait au Mémorial C numéro 681 du 3 mai 2002.

2. Que le capital social de la Société est fixé à EUR 45.860,30 (quarante-cinq mille huit cent soixante euros trente cents) représenté par 1.850 (mille huit cent cinquante) actions sans désignation de valeur nominale, entièrement libérées.

3. Que la Comparante est devenue propriétaire de toutes les actions de la Société.

4. Qu'en tant que seule actionnaire la Comparante déclare expressément vouloir dissoudre et liquider la Société, celle-ci ayant cessé toute activité.

5. Que la Comparante connaît parfaitement la situation financière et les statuts de la Société.

6. Que la Comparante donne décharge expresse aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour leurs mandats jusqu'à ce jour.

7. Que la Comparante, actionnaire unique, se considérant comme liquidateur déclare reprendre l'actif de la Société et avoir réglé ou provisionné tout le passif de la Société et répondra personnellement de tout le passif social et de tous les engagements de la Société, même inconnus à ce jour.

8. Que partant, la dissolution et la liquidation de la Société sont achevées.

9. Que la personne mandataire remet à l'instant au notaire instrumentant les 1.850 (mille huit cent cinquante) actions de la Société afin de procéder à leur destruction.

10. Que les livres et documents de la société dissoute seront conservés pendant cinq ans à l'ancien siège de la Société.

Pour les publication et dépôt à faire tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une expédition des présentes.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée en une langue d'elle connue à la personne mandataire, connue du notaire instrumentant par ses nom, prénom, état et demeure, la personne mandataire a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: R. Rozanski, T. Metzler.

Enregistré à Luxembourg, le 17 février 2005, vol. 23CS, fol. 79, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour copie conforme, délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Bonnevoie, le 22 février 2005.

T. Metzler.

(017063.3/222/53) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2005.

SAVELEC S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8410 Steinfort, 14, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 67.425.

Les comptes annuels au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 8 septembre 2004, réf. LSO-AU01463 et LSO-AU01466, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 18 février 2005.

KELLER GABY, Bureau Comptable et Fiscal

Signature

(016601.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2005.

SAVELEC S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8410 Steinfort, 14, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 67.425.

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale annuelle des actionnaires en date du 3 février 2004 que:

L'Assemblée prend acte que les mandats des Administrateurs et du Commissaire sont venus à échéance et décide de nommer pour un terme de un an les Administrateurs suivants:

- Monsieur Wawer David, administrateur-délégué, demeurant à Doncourt-les-Longuyon (France),

- Monsieur Wawer Jean, pensionné, demeurant à Mont-Saint-Martin (France),

- Madame Cadinu Sylvia, employée privée, demeurant à Doncourt-les-Longuyon (France).

Est reconfirmé en qualité d'administrateur-délégué de la société Monsieur Wawer David, précité.

L'Assemblée décide de nommer en qualité de commissaire pour un terme d'un an Madame Keller Gaby, comptable demeurant à Hagen, 37, rue de Steinfort.

Le mandat des Administrateurs et du Commissaire prendra fin lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2003.

D. Wawer.

Enregistré à Luxembourg, le 22 février 2005, réf. LSO-BB04982. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(016606.3/000/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2005.

ProLogis FRANCE XLVIII, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 15.000,-.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 96.547.

Il résulte d'une décision du gérant du 1^{er} février 2005 que la décision suivante a été prise:

Le siège social de la société, actuellement situé au 25B, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, est transféré au 18, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, et ce, avec effet au 1^{er} février 2005.

Luxembourg, le 1^{er} février 2005.

Pour la société

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

Gérant

O. Marbaise

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 15 février 2005, réf. LSO-BB03063. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(016595.3/4287/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2005.

ProLogis FRANCE XV, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,-.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 72.782.

Il résulte d'une décision du gérant du 1^{er} février 2005 que la décision suivante a été prise:

Le siège social de la société, actuellement situé au 25B, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, est transféré au 18, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, et ce, avec effet au 1^{er} février 2005.

Luxembourg, le 1^{er} février 2005.

Pour la société

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

Gérant

O. Marbaise

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 15 février 2005, réf. LSO-BB03064. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(016597.3/4287/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2005.

SOFIPEX S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 16.834.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue de manière extraordinaire le 15 février 2005

Résolution

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide de les réélire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2004 comme suit:

Conseil d'administration:

MM. Ernst Wiget, président et administrateur-délégué;

Boris Vukobrat, administrateur;

Ernst Arthur Wiget, administrateur.

Commissaire aux comptes:

AGATREU REVISIONS AG-Zurich (Suisse).

Pour extrait conforme

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE S.A.

Banque domiciliaire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 22 février 2005, réf. LSO-BB04925. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(016659.3/024/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2005.

HOPARFIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 107, avenue de la Faiencerie.
R. C. Luxembourg B 69.822.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 10 février 2005

L'Assemblée ratifie la cooptation de Madame Marianne Repplinger au poste d'administrateur de la société en remplacement de Monsieur Daniel Louis Deleau, démissionnaire. Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2005.

Luxembourg, le 10 février 2005.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 22 février 2005, réf. LSO-BB04773. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(016598.2//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2005.

ProLogis FRANCE XVI, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,-.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 72.783.

Il résulte d'une décision du gérant du 1^{er} février 2005 que la décision suivante a été prise:

Le siège social de la société, actuellement situé au 25B, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, est transféré au 18, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, et ce, avec effet au 1^{er} février 2005.

Luxembourg, le 1^{er} février 2005.

Pour la société

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

Gérant

O. Marbaise

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 15 février 2005, réf. LSO-BB03066. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(016599.3/4287/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2005.

AQUAMARIN-TRANSPORT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6758 Grevenmacher, 8, rue Victor Prost.

R. C. Luxembourg B 58.927.

Les comptes annuels au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 18 février 2005, réf. LSO-BB04377, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 février 2005.

Pour AUQUAMARIN-TRANSPORT S.A

FIDUCIAIRE SOCOFISC S.A.

Signature

(016639.3/745/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2005.

AQUAMARIN-TRANSPORT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6758 Grevenmacher, 8, rue Victor Prost.

R. C. Luxembourg B 58.927.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 18 février 2005, réf. LSO-BB04375, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 février 2005.

Pour AQUAMARIN-TRANSPORT S.A.

FIDUCIAIRE SOCOFISC S.A.

Signature

(016645.3/745/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2005.

ProLogis FRANCE XVII, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,-.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 74.839.

Il résulte d'une décision du gérant du 1^{er} février 2005 que la décision suivante a été prise:

Le siège social de la société, actuellement situé au 25B, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, est transféré au 18, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, et ce, avec effet au 1^{er} février 2005.

Luxembourg, le 1^{er} février 2005.

Pour la société

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

Gérant

O. Marbaise

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 15 février 2005, réf. LSO-BB03068. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(016602.3/4287/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2005.

ProLogis FRANCE XVIII, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,-.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 74.840.

Il résulte d'une décision du gérant du 1^{er} février 2005 que la décision suivante a été prise:

Le siège social de la société, actuellement situé au 25B, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, est transféré au 18, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, et ce, avec effet au 1^{er} février 2005.

Luxembourg, le 1^{er} février 2005.

Pour la société

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

Gérant

O. Marbaise

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 15 février 2005, réf. LSO-BB03069. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(016603.3/4287/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2005.

FS BÜROSYSTEME, S.à r.l., Gesellschaft mit beschränkter Haftung.

Gesellschaftssitz: L-5365 Munsbach, 18-20, Parc d'activité Syrdall.
H. R. Luxemburg B 105.019.

Ausserordentliche Generalversammlung vom 9. Februar 2005

Sind erschienen:

- 1.- Frau Nicole Bento da Fonseca, Verwaltungsangestellte, wohnhaft in D-54441 Temmels, Zum Raubertsborn 7,
 - 2.- Herr Achim Stadtfeld, selbständig, wohnhaft in D-54340 Riol, Peter von Aspelt-Strasse 8A,
- alleinige Anteilhaber der Gesellschaft mit beschränkter Haftung FS BÜROSYSTEME, S.à r.l., mit Sitz in L-5365 Munsbach, 18-20, Parc d'Activité Syrdall, eingetragen beim Handels- und Gesellschaftsregister Luxemburg unter der Nummer B 105.019, welche nachfolgenden Beschluss gefasst haben.

Einzigter Beschluss

Wird als zweiter Geschäftsführer der vorgenannten Gesellschaft auf unbestimmte Dauer ernannt:

Herr Artur Bento da Fonseca, Büroinformationselektroniker, wohnhaft in D-54441 Temmels, Zum Rauberstborn 7. Frau Nicole Bento da Fonseca wird in ihrer Funktion als Geschäftsführerin bestätigt.

Die Gesellschaft wird bis zu einem Betrag von eintausendzweihundertfünfzig Euro (EUR 1.250,-) durch die alleinige Unterschrift einer der Geschäftsführer rechtskräftig verpflichtet. Für alle Verpflichtungen, die über diesen Betrag hinausgehen, bedarf es der gemeinsamen Unterschriften der zwei Geschäftsführer.

Munsbach, den 9. Februar 2005.

A. Stadtfeld / N. Bento da Fonseca

Enregistré à Diekirch, le 21 février 2005, réf. DSO-BB00187. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): M. Siebenaler.

(017074.3/201/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2005.

ProLogis FRANCE XX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,-.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 78.057.

Il résulte d'une décision du gérant du 1^{er} février 2005 que la décision suivante a été prise:

Le siège social de la société, actuellement situé au 25B, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, est transféré au 18, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, et ce, avec effet au 1^{er} février 2005.

Luxembourg, le 1^{er} février 2005.

Pour la société

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

Gérant

O. Marbaise

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 15 février 2005, réf. LSO-BB03070. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(016605.3/4287/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2005.

ProLogis FRANCE XXII, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,-.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 78.122.

Il résulte d'une décision du gérant du 1^{er} février 2005 que la décision suivante a été prise:

Le siège social de la société, actuellement situé au 25B, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, est transféré au 18, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, et ce, avec effet au 1^{er} février 2005.

Luxembourg, le 1^{er} février 2005.

Pour la société

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

Gérant

O. Marbaise

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 15 février 2005, réf. LSO-BB03072. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(016607.3/4287/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2005.

G.H.N. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 54.579.

Il résulte des résolutions de l'Assemblée Générale des Actionnaires en date du 9 décembre 2004 que:

«Le terme des mandats des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes étant échu, l'Assemblée nomme à nouveau les Administrateurs et le Commissaire aux comptes jusqu'à la réunion de l'Assemblée Générale statuant sur le résultat de l'exercice 2006, à savoir:

Administrateurs:

- Mr. José-Marc Vincentelli, Employé privé, demeurant à Luxembourg, Président;
- Mr. Marco Cameroni, Employé privé, demeurant à Luxembourg, Administrateur;
- Mme Marie Louise Schmit, Employée privée, demeurant à Luxembourg, Administrateur.

Commissaire aux comptes:

- Mr. Claude Weis, comptable, demeurant à Luxembourg.

Leur mandat s'achèvera avec l'Assemblée Générale statuant sur l'exercice 2006.»

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Le Domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 13 janvier 2005, réf. LSO-BA03408. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(016680.3/000/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2005.

ProLogis FRANCE XXIII, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,-.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 78.123.

Il résulte d'une décision du gérant du 1^{er} février 2005 que la décision suivante a été prise:

Le siège social de la société, actuellement situé au 25B, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, est transféré au 18, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, et ce, avec effet au 1^{er} février 2005.

Luxembourg, le 1^{er} février 2005.

Pour la société

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

Gérant

O. Marbaise

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 15 février 2005, réf. LSO-BB03075. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(016609.3/4287/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2005.

MC MARSHAL & Co S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.
R. C. Luxembourg B 71.619.

En sa qualité d'agent domiciliataire, la FIDUCIAIRE JEAN-MARC FABER dénonce avec effet immédiat le siège de la société MC MARSHAL & Co S.A. situé au 63-65, rue de Merl à L-2146 Luxembourg.

Il résulte de lettres, adressées à la société en date du 1^{er} février 2005, que Monsieur Jean-Marc Faber démissionne de son poste d'administrateur et que Monsieur Christophe Mouton démissionne de son poste de commissaire aux comptes, avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 février 2005.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 17 février 2005, réf. LSO-BB03911. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(016610.2//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2005.

ELEMENT SIX TECHNOLOGIES S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-1736 Senningerberg, 1B, Heienhaff.
R. C. Luxembourg B 99.628.

In the year two thousand and four, on the fourteenth October.

Before Us, Maître Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg.

Is held an Extraordinary General Meeting of the shareholders of ELEMENT SIX TECHNOLOGIES S.A. (hereafter the «Corporation»), a joint stock company, having its registered office presently at 22, Parc d'Activités Syrdall, L-5365 Munsbach, incorporated by notarial deed on 16 February 2004, published in the Mémorial, Recueil C of 5 May 2004 n° 472.

The meeting is presided by Mr Patrick van Hees, jurist at L-1450 Luxembourg.

The chairman appoints as secretary and the meeting elects as scrutineer Miss Rachel Uhl, jurist at L-1450 Luxembourg.

The chairman declared and requested the notary to act:

I. That the shareholders present or represented and the number of their shares are shown on an attendance list, signed by the chairman, the secretary, the scrutineer and the undersigned notary. The said list as well as the proxies will be registered with the present deed.

II. As appears from the said attendance list, all the shares in circulation representing the entire share capital of the Corporation, presently fixed at three hundred and ten thousand US Dollars (USD 310,000.-) are present or represented at the present general meeting so that the meeting can validly decide on all the items of its agenda.

III. That the agenda of the meeting is the following:

1. Transfer of the registered office of the Corporation from Munsbach (municipality of Schuttrange) to Senningerberg (municipality of Niederanven).

2. Amendment of the first paragraph of article 2 of the Corporation's articles of incorporation, to give it henceforth the following wording:

«**Art. 2. 1st paragraph.** The registered office of the Corporation is established in Senningerberg (municipality of Niederanven).»

3. Determination of the address of the Corporation's registered office.

After the foregoing was approved by the meeting, the meeting unanimously took the following resolutions:

First resolution

The meeting resolved to transfer the registered office of the Corporation from Munsbach (municipality of Schuttrange) to Senningerberg (municipality of Niederanven).

Second resolution

The meeting resolved to amend the first paragraph of article 2 of the Corporation's articles of incorporation, to give it henceforth the following wording:

«**Art. 2. 1st paragraph.** The registered office of the Corporation is established in Senningerberg (municipality of Niederanven).»

Third resolution

The meeting resolved to fix the address of the Corporation's registered office at Aerogolf Center - Building Block B, 1B, Heienhaff, L-1736 Senningerberg.

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Senningerberg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, all of whom are known to the notary by their Surnames, Christian names, civil statuses and residences, the members of the bureau signed together with Us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation.

On request of the same appearing persons and in case of divergence between the English and the French text, the English version will prevail.

Suit la traduction en langue française du texte qui précède:

L'an deux mille quatre, le quatorze octobre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme ELEMENT SIX TECHNOLOGIES S.A. (ci-après la «Société»), ayant actuellement son siège social au 22, Parc d'Activités Syrdall, L-5365 Munsbach, constituée suivant acte reçu en date du 16 février 2004, publié au Mémorial, Recueil C du 5 mai 2004 n° 472.

L'assemblée est présidée par Monsieur Patrick van Hees, juriste à L-1450 Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire et l'assemblée choisit comme scrutatrice Mademoiselle Rachel Uhl, juriste à L-1450 Luxembourg.

Le président déclare et prie le notaire d'acter.

I. Que les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par le président, le secrétaire, le scrutateur et le notaire soussigné. Ladite liste de présence, ainsi que les procurations, resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II. Qu'il appert de cette liste de présence que la totalité des actions, représentant l'intégralité du capital social actuellement fixé à trois cent dix mille Dollars US (USD 310.000,-) sont présentes ou représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à son ordre du jour.

III. Que l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

1. Transfert du siège de la Société de Munsbach (commune de Schuttrange) vers Senningerberg (commune de Niederanven).

2. Modification du premier alinéa de l'article 2 des statuts, pour lui conférer la teneur suivante:

«**Art. 2. 1^{er} alinéa.** Le siège de la Société est établi à Senningerberg.»

3. Détermination de l'adresse du siège de la Société.

L'assemblée générale, après avoir délibéré prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de transférer le siège de la Société de Munsbach (commune de Schuttrange) vers Senningerberg (commune de Niederanven).

Deuxième résolution

L'assemblée décide de modifier le 1^{er} alinéa de l'article 2 des statuts, pour lui conférer la teneur suivante:

«**Art. 2. 1^{er} alinéa.** Le siège de la Société est établi à Senningerberg.»

Troisième résolution

L'assemblée décide de fixer l'adresse du siège de la Société à l'Aerogolf Center - Building Block B, 1B, Heienhaff, L-1736 Senningerberg.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête des personnes comparantes le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française, à la requête des mêmes personnes et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont procès-verbal, fait et passé à Senningerberg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, les comparants prémentionnés ont signé avec le notaire instrumentant le présent procès-verbal.

Signé: P. van Hees, R. Uhl, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 22 octobre 2004, vol. 22CS, fol. 29, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 novembre 2004.

J. Elvinger.

(017079.3/211/96) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2005.

ProLogis FRANCE XXIV, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,-.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 78.124.

Il résulte d'une décision du gérant du 1^{er} février 2005 que la décision suivante a été prise:

Le siège social de la société, actuellement situé au 25B, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, est transféré au 18, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, et ce, avec effet au 1^{er} février 2005.

Luxembourg, le 1^{er} février 2005.

Pour la société

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

Gérant

O. Marbaise

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 15 février 2005, réf. LSO-BB03077. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(016611.3/4287/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2005.

ProLogis FRANCE XXIX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 50.000,-.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 80.091.

Il résulte d'une décision du gérant du 1^{er} février 2005 que la décision suivante a été prise:

Le siège social de la société, actuellement situé au 25B, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, est transféré au 18, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, et ce, avec effet au 1^{er} février 2005.

Luxembourg, le 1^{er} février 2005.

Pour la société

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

Gérant

O. Marbaise

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 15 février 2005, réf. LSO-BB03079. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(016612.3/4287/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2005.

JAYEU EUROPE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1136 Luxembourg, 6-12, place d'Armes.

R. C. Luxembourg B 78.452.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 16 février 2005, réf. LSO-BB03768, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 février 2005.

JAYEU EUROPE S.A.

Signatures

(016643.3/815/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2005.

ALMEEZAN LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Share capital: EUR 1,306,800.-.

Registered office: L-1736 Senningerberg, 1B, Heienhaff.
R. C. Luxembourg B 97.638.

In the year two thousand and four, on the eighteenth of November.
Before US, Maître Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg.

There appeared:

QATAR ISLAMIC BANK, a shareholding company incorporated under the laws of Qatar, duly registered with the Register of Companies of Qatar under the number 8.338, having its registered office at Grand Hamad Street, P.O. Box 559, Doha, Qatar,

here represented by Mr Fatah Boudjelida, employee, with professional address at Aerogolf Center, Building Block B, 1B, Heienhaff, L-1736 Senningerberg, by virtue of a proxy given on November 4, 2004.

AL-TAWFEEK COMPANY FOR INVESTMENTS FUNDS LTD, a limited company incorporated under the laws of the Cayman Islands, duly registered with the Registrar of Companies in and for the Cayman Islands, with registered office at Second Floor, West Wind building, Harbour Drive, P.O. Box 1111, George Town, Grand Cayman, Cayman Islands BWI1,

here represented by Mr Fatah Boudjelida, employee, with professional address at Aerogolf Center, Building Block B, 1B, Heienhaff, L-1736 Senningerberg, by virtue of a proxy given on October 4, 2004.

The said proxies, signed *in varietur* by the person appearing and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing parties, through their proxyholder, have requested the undersigned notary to state that:

I. The appearing parties are the sole shareholders of the private limited liability company established in Luxembourg under the name of ALMEEZAN LUXEMBOURG, S.à r.l., duly registered at the Luxembourg Trade and Company Register, section B, under number 97.638 (hereafter «the Company»), with registered office at 22, Parc d'Activités Syrdall, L-5365 Munsbach, incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary of December 9, 2003, published in the Mémorial, Recueil C n° 101 of January 26, 2004 and which bylaws have been amended pursuant to a deed of the undersigned notary of February 17, 2004 published in the Mémorial, Recueil C n° 429 of April 22, 2004.

II. The Company's share capital is fixed at one million three hundred and six thousand eight hundred euros (EUR 1,306,800.-) represented by twenty-six thousand seven hundred sixty-three (26,763) Class «A» shares and twenty-five thousand five hundred and nine (25.509) Class «B» shares of twenty-five euros (EUR 25.-) each, fully paid up.

III. The shareholders resolve to transfer the registered office of the Company from Munsbach (municipality of Schuttrange) to Senningerberg (municipality of Niederanven).

IV. The shareholders resolve to amend the first paragraph of article 5 of the Company's articles of incorporation, to give it henceforth the following wording:

«**Art. 5. 1st paragraph.** The registered office of the Company is established in Senningerberg (Municipality of Niederanven).»

V. The shareholders resolve to fix the address of the Company's registered office at Aerogolf Center, Building Block B, 1B, Heienhaff, L-1736 Senningerberg.

Costs

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever which will be borne by the Company as a result of the presently stated change of registered office are estimated at three hundred euros (EUR 300.-).

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation.

On request of the same appearing person and in case of divergence between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Senningerberg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, who is known to the notary by his surname, Christian name, civil status and residence, he signed together with us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction en langue française du texte qui précède:

L'an deux mille quatre, le dix-huit novembre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

QATAR ISLAMIC BANK, une société par actions constituée et régie par le droit du Qatar, inscrite au Registre des Sociétés du Qatar sous le numéro 8.338, avec siège social au P.O. Box 559, Grand Hamad Street, Doha, Qatar, représentée par Monsieur Fatah Boudjelida, employé, avec adresse professionnelle à l'Aerogolf Center, Building Block B, 1B, Heienhaff, L-1736 Senningerberg, en vertu d'une procuration donnée le 4 novembre 2004.

AL-TAWFEEK COMPANY FOR INVESTMENTS FUNDS LTD, une société à responsabilité limitée constituée et régie par le droit des Iles Cayman, inscrite au Registre des Sociétés des Iles Cayman, avec siège social au Second Floor, West Wind Building, Harbour Drive, P.O. Box 1111, George Town, Grand Cayman, Cayman Islands BWI1,

représentée par Monsieur Fatah Boudjelida, employé, avec adresse professionnelle à l'Aerogolf Center, Building Block B, 1B, Heienhaff, L-1736 Senningerberg, en vertu d'une procuration donnée le 4 octobre 2004.

Lesquelles procurations, après avoir été signées ne varietur par le mandataire des comparantes et le notaire instrumentaire, demeureront annexées aux présentes pour être enregistrées en même temps.

Lesquelles comparantes, par son mandataire, ont requis le notaire instrumentaire d'acter que:

I. La comparante est la seule associée de la société à responsabilité limitée établie à Luxembourg sous la dénomination de ALMEEZAN LUXEMBOURG, S.à r.l., (ci après «la Société»), inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 97.638, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 9 décembre 2003, publié au Mémorial, Recueil C, n° 101 du 26 janvier 2004 et dont les statuts ont été amendés suivant acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 17 février 2004, publié au Mémorial, Recueil C, n° 429 du 22 avril 2004.

II. Le capital social de la Société est fixé à un million trois cent six mille huit cents euros (EUR 1.306.800,-) représenté par vingt-six mille sept cent soixante-trois (26.763) parts sociales de classe «A» et vingt-cinq mille cinq cent neuf (25.509) parts sociales de classe «B» d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune.

III. L'associé unique décide de transférer le siège social de la Société de Munsbach (commune de Schuttrange) à Senningerberg (commune de Niederanven).

IV. L'associé unique décide d'amender le premier alinéa de l'article 5 des statuts de la Société pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 5. 1^{er} alinéa.** Le siège de la Société est établi à Senningerberg (commune de Niederanven).»

V. L'associé unique décide de fixer l'adresse du siège social de la Société à l'Aerogolf Center, Building Block B, 1B, Heienhaff, L-1736 Senningerberg.

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge en raison du présent changement de siège social sont évalués sans nul préjudice à la somme de trois cents euros (EUR 300,-).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête de la personne comparante le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française.

A la requête de la même personne et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont procès-verbal, fait et passé à Senningerberg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire par ses nom et prénom, état et demeure, il a signé ensemble avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: F. Boudjelida, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 24 novembre 2004, vol. 22CS, fol. 71, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 février 2005.

J. Elvinger.

(017081.3/211/103) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2005.

DELIMA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.

R. C. Luxembourg B 98.331.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 15 décembre 2004 à 10.00 heures

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société DELIMA S.A., tenue en date du 15 décembre 2004 que:

Il a été décidé d'accepter les démissions de M. Haji Ali Bin Apong, M. Haji Saifulbahri Haji Mansor, M. Haji Ghani Haji Abdul Hamid et M. Hajjah Zainab Haji Md Yussof en leur donnant pleine et entière décharge pour l'exercice de leur mandat et de nommer comme administrateurs Dr. Mohd Amin Liew Bin Abdullah, Mr. Bahrin Bin Abdullah et Mr. Junaidi Bin Hj Masri prenant fin jusqu'à l'Assemblée Générale des actionnaires qui se tiendra en 2010.

Luxembourg, le 17 décembre 2004.

Pour extrait conforme

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 10 février 2005, réf. LSO-BB02481. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(016704.3/536/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2005.

KOSIC, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.
Registered office: L-5365 Munsbach, 7, Parc d'Activités Syrdall.
R. C. Luxembourg B 97.939.

In the year two thousand and five, on the twenty-sixth of January.
Before Us, Maître Henri Hellinckx, notary, residing in Mersch (Luxembourg).

Was held an Extraordinary General Meeting of the Shareholders of KOSIC, S.à r.l., having its registered office in L-5365 Munsbach, 7, Parc d'Activité Syrdall, incorporated in the form of a société anonyme and under the name of ORCO HOTEL COLLECTION S.A. by a deed of the undersigned notary on the 12th of December 2003, published in the Mémorial C number 112 of January 28, 2004. The name of the Company has been changed into KOSIC S.A. by a deed of the undersigned notary on the 26th of January 2004, and the form of the Company has been changed into a société à responsabilité limitée by a deed of the undersigned notary of the 6th of February 2004. The Articles of Incorporation have been amended for the last time by a deed of the undersigned notary of July 14, 2004, published in the Mémorial C number 1097 of October 29, 2004.

The Meeting is presided over by Mr Luc Leroi, employee, residing in Luxembourg.

The chairman appoints as secretary Mrs Carine Hardy, employee, residing in Luxembourg.

The Meeting elects as scrutineer Mr Jabir Chakib, employee, residing in Luxembourg.

The chairman declares and requests the notary to record that:

I.- The shareholders present or represented and the number of their shares are shown on an attendance list, signed by the chairman, the secretary, the scrutineer and the undersigned notary. The said list will be annexed to this document to be filed with the registration authorities.

II.- As appears from the attendance list, the nine hundred and twenty (920) class A shares and the nine hundred and twenty (920) class B shares, representing the whole capital of the corporation, are represented so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda of which the shareholders have been beforehand informed.

III.- That the agenda of the Meeting is the following:

1. Increase of capital by an amount of three thousand euro (EUR 3,000.-) in order to raise it from forty-six thousand euro (EUR 46,000.-) to forty-nine thousand euro (EUR 49,000.-) by the issue of sixty (60) new class A shares and sixty (60) new class B shares.

2. Subscription and payment of the 60 new class A shares by ORCO PROPERTY GROUP S.A. at a total price of one million five hundred and one thousand five hundred euro (EUR 1,501,500.-) and of the 60 new class B shares by GECGE KOSIK INVESTORS, S.à r.l. at a total price of one thousand five hundred euro (EUR 1,500.-).

3. Amendment of article 5.1. of the Articles of Incorporation.

After the foregoing has been approved by the Meeting, the same unanimously took the following resolutions:

First resolution

The meeting resolves to increase the capital by an amount of three thousand euros (EUR 3,000.-) in order to raise it from forty-six thousand euros (EUR 46,000.-) to forty-nine thousand euros (EUR 49,000.-) by the issue of sixty (60) new class A shares and sixty (60) new class B shares with a par value of twenty-five euro (EUR 25.-) each.

Subscription and payment

The new shares are subscribed as follows:

- sixty (60) new class A shares are subscribed by ORCO PROPERTY GROUP S.A, having its registered office in Luxembourg, 8, boulevard Emmanuel Servais, here represented by Mr Luc Leroi, above named, by virtue of a proxy dated January 24th, 2005,

at a total price of one million five hundred and one thousand five hundred euro (EUR 1,501,500.-);

- sixty (60) new class B shares are subscribed by GECGE KOSIK INVESTORS, S.à r.l., having its registered office at Munsbach, 7, Parc d'Activité Syrdall, here represented by Mr Luc Leroi, above named, by virtue of a proxy dated January 25th, 2005,

at a total price of one thousand five hundred euro (EUR 1,500.-).

The said proxies will remain attached to the present deed.

All the shares thus subscribed have been fully paid up in cash so that the amount of one million five hundred three thousand euro (EUR 1,503,000.-) whereof three thousand euro (EUR 3,000.-) are allocated to the share capital and one million five hundred thousand euro (EUR 1,500,000.-) are allocated to a share premium account, is at the disposal of the Company, as has been proved to the undersigned notary who expressly acknowledges it.

Second resolution

As a consequence of the foregoing resolution Article 5.1. is amended as follows:

«**Art. 5.1.** The Company's share capital is set at forty-nine thousand euros (EUR 49,000) divided into nine hundred and eighty (980) class A shares (the A Shares) held by the A member (the A Member) and nine hundred and eighty (980) class B shares (the B Shares) held by the B member (the B Member). The A Shares and the B Shares have a par value of twenty-five euros (EUR 25.-) each and shall carry the respective voting rights, dividend rights and rights to appoint and remove managers and be subject to the restrictions on transfer hereinafter provided, but in all other respects shall be identical and rank *pari passu*.»

Estimate of costs

The costs, expenses, remuneration or charges of any form whatsoever incumbent to the Company and charged to it by reason of the present deed are assessed to EUR 18,000.-.

There being no further business on the Agenda, the Meeting was thereupon closed.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French version. On request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the persons appearing, all of whom are known to the notary by their surnames, Christian names, civil status and residences, the members of the bureau signed together with Us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction en langue française du texte qui précède:

L'an deux mille cinq, le vingt-six janvier.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Mersch (Luxembourg).

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société KOSIC, S.à r.l., ayant son siège social à L-5365 Munsbach, 7, Parc d'Activité Syrdall, constituée sous forme d'une société anonyme et sous la dénomination sociale de ORCO HOTEL COLLECTION S.A. suivant acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 12 décembre 2003, publié au Mémorial C sous le numéro 112 du 28 janvier 2004. Le nom de la Société a été changé en KOSIC S.A. suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 26 janvier 2004, et la Société a été transformée en une société à responsabilité limitée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 6 février 2004. Les statuts en ont été modifiés en dernier lieu suivant acte reçu par le notaire soussigné, en date du 14 juillet 2004, publié au Mémorial C sous le numéro 1097 du 29 octobre 2004.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Luc Leroi, employé privé, demeurant à Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire Madame Carine Hardy, employée privée, demeurant à Luxembourg.

L'Assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Jabir Chakib, employé privé, demeurant à Luxembourg.

Le président déclare et prie le notaire d'acter que:

I.- Les associés présents ou représentés et le nombre de parts qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par le président, le secrétaire, le scrutateur et le notaire instrumentant. Ladite liste de présence restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II.- Il ressort de la liste de présence que les neuf cent vingt (920) parts de classe A et les neuf cent vingt (920) parts de classe B, représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont les associés ont été préalablement informés.

III.- Que l'ordre du jour de la présente Assemblée est le suivant:

1. Augmentation du capital social par un montant de trois mille euros (EUR 3.000,-) pour le porter de son montant actuel de quarante-six mille euros (EUR 46.000,-) à un montant de quarante-neuf mille euros (EUR 49.000,-) par l'émission de soixante (60) nouvelles parts sociales de classe A et soixante (60) nouvelles parts sociales de classe B.

2. Souscription et libération des 60 nouvelles parts sociales de classe A par ORCO PROPERTY GROUP S.A. pour un prix total de un million cinq cent un mille cinq cents euros (EUR 1.501.500,-) et des 60 nouvelles parts sociales de classe B par GECGE KOSIK INVESTORS, S.à r.l. pour un prix total de mille cinq cents euros (EUR 1.500,-).

3. Modification de l'article 5.1 des statuts.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'Assemblée, cette dernière a pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale décide d'augmenter le capital d'un montant de trois mille euros (EUR 3.000,-) pour le porter de son montant actuel de quarante-six mille euros (EUR 46.000,-) à un montant de quarante-neuf mille euros (EUR 49.000,-) par l'émission de soixante (60) nouvelles parts sociales de classe A et soixante (60) nouvelles parts sociales de classe B d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune.

Souscription - Libération

Les nouvelles parts sont souscrites comme suit:

- soixante (60) nouvelles parts sociales de classe A sont souscrites par ORCO PROPERTY GROUP S.A., ayant son siège social à Luxembourg, 8, boulevard Emmanuel Servais, ici représentée par Monsieur Luc Leroi, prénommé, en vertu d'une procuration sous seing privé, datée du 24 janvier 2005,

pour un montant total de un million cinq cent un mille cinq cents euros (EUR 1.501.500,-);

- soixante (60) nouvelles parts sociales de classe B sont souscrites par GECGE KOSIK INVESTORS, S.à r.l., ayant son siège social à Munsbach, 7, Parc d'Activité, Syrdall, ici représentée par Monsieur Luc Leroi, prénommé, en vertu d'une procuration sous seing privé, datée du 25 janvier 2005,

pour un montant total de mille cinq cents euros (EUR 1.500,-).

Lesdites procurations resteront annexées aux présentes.

Toutes les parts sociales ainsi souscrites ont été entièrement libérées par des versements en espèces de sorte que le montant de un million cinq cent trois mille euros (EUR 1.503.000,-), duquel trois mille euros (EUR 3.000,-) sont alloués au capital social et un million cinq cent mille euros (EUR 1.500.000,-) sont alloués à un compte de réserve de prime d'émission, est à la disposition de la Société, comme il a été prouvé au notaire soussigné qui le reconnaît expressément.

Deuxième résolution

En conséquence de la précédente résolution, l'article 5.1 est modifié comme suit:

«**Art. 5.1.** Le capital social est fixé à quarante-neuf mille euros (EUR 49.000,-), représenté par neuf cent quatre-vingts (980) parts sociales de classe A (les Parts Sociales A) détenues par l'associé A (l'Associé A) et neuf cent quatre-vingts (980) parts sociales de classe B (les Parts Sociales B) détenues par l'associé B (l'Associé B). Les Parts Sociales A et les Parts Sociales B ont une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune et comportent leurs droits respectifs à savoir droits de vote, droits au dividende et droits de nommer et de révoquer des gérants, et sont soumises aux restrictions de cession prévues ci-après, mais sont identiques et prennent le même rang sous tous autres aspects.»

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société en raison des présentes est évalué à environ EUR 18.000,-.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont procès verbal, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

A la demande des comparants, le notaire instrumentant, qui parle et comprend l'anglais, a établi le présent acte en anglais suivi d'une version française. Sur demande des mêmes comparants, et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fait foi.

Et après lecture faite aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, les membres du bureau ont tous signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: L. Leroi, C. Passerat, J. Chakib, H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 31 janvier 2005, vol. 430, fol. 41, case 4. – Reçu 15.030 euros.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 21 février 2005.

H. Hellinckx.

(017110.3/242/149) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2005.

KOSIC, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5365 Munsbach, 7, Parc d'Activités Syrdall.

R. C. Luxembourg B 97.939.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 21 février 2005.

H. Hellinckx

Notaire

(017111.3/242/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2005.

W.O.B. BENELUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1112 Luxembourg, 18, rue de l'Académie.

R. C. Luxembourg B 61.014.

Extrait des résolutions l'Assemblée Générale Extraordinaire du jeudi 10 février 2005

Le Président constatant que l'ensemble des actionnaires sont présents ou représentés et qu'ils ont été valablement convoqués, ouvre les débats en donnant lecture de l'ordre du jour, sur base duquel les décisions suivantes sont prises, à l'unanimité des voix:

1. Messieurs Alex De Jong, administrateur, demeurant Nieuw Baarnstraat 25, NL-3743 BN Baarn, Pays-Bas et Cornelis Rodenburg, administrateur et administrateur-délégué, demeurant Visserseiland 146, NL-1621 AA Hoorn, Pays-Bas, sont démis de leurs fonctions, sans décharge de leurs fonctions sous la réserve d'inventaire.

2. Le commissaire aux comptes, la société EUROLUX MANAGEMENT S.A., 15, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg est remplacé, sans décharge de ses fonctions sous la réserve d'inventaire, par M. Jacques Alles, demeurant Oude Kerkstraat 12c, NL-4878 AA Etten-Leur, Pays-Bas.

3. Tous les engagements, de quelque nature, pris par les administrateurs et commissaire aux comptes révoqués seront soumis à l'examen et à l'approbation ou désapprobation de la société, au cas par cas.

4. Le siège social de la société est transféré rue de l'Académie 18, L-1112 Luxembourg.

5. Sont nommés à la fonction d'administrateur:

a. Monsieur Cédric Kepenne, demeurant rue Bois des Moines, 161, B-4400 Flémalle, Belgique;

b. Monsieur Lucien Delchambre, demeurant rue des Villas, 167, B-4100 Seraing, Belgique;

c. Monsieur Luc Wayaffe, demeurant rue Neuvise, 13, B-4000 Liège, Belgique.

6. Monsieur Cédric Kepenne est nommé à la fonction d'administrateur délégué.

Signature / Signature

L'Administrateur-délégué / Le Président

Enregistré à Luxembourg, le 18 février 2005, réf. LSO-BB04410. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(016642.3/000/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2005.

ProLogis FRANCE XXV, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,-.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 78.275.

Il résulte d'une décision du gérant du 1^{er} février 2005 que la décision suivante a été prise:

Le siège social de la société, actuellement situé au 25B, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, est transféré au 18, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, et ce, avec effet au 1^{er} février 2005.

Luxembourg, le 1^{er} février 2005.*Pour la société*

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

Gérant

O. Marbaise

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 15 février 2005, réf. LSO-BB03082. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(016614.3/4287/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2005.

ProLogis FRANCE XXVI, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,-.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 78.276.

Il résulte d'une décision du gérant du 1^{er} février 2005 que la décision suivante a été prise:

Le siège social de la société, actuellement situé au 25B, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, est transféré au 18, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, et ce, avec effet au 1^{er} février 2005.

Luxembourg, le 1^{er} février 2005.*Pour la société*

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

Gérant

O. Marbaise

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 15 février 2005, réf. LSO-BB03086. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(016618.3/4287/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2005.

THE NET, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 63.311.

*Extraits des résolutions prises dans le cadre de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires
tenue en date du 5 mai 2004*

Résolution unique

L'Assemblée décide de confirmer le mandat, pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2004, des administrateurs et du commissaire aux comptes suivants:

Conseil d'administration:

Mme Catherine Vermeersch, expert-comptable, demeurant à Luxembourg;

M. Stefan Arts, expert-fiscal, demeurant à Luxembourg;

M. Nicola Nardari, employé privé, demeurant à Milan.

Commissaire aux comptes:

HRT REVISION, 23 val Fleuri, L-1526 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 mai 2004.

C. Vermeersch / S. Arts

Enregistré à Luxembourg, le 21 février 2005, réf. LSO-BB04583. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(016699.3/850/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2005.

ProLogis FRANCE XXVII, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,-.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 78.277.

Il résulte d'une décision du gérant du 1^{er} février 2005 que la décision suivante a été prise:
Le siège social de la société, actuellement situé au 25B, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, est transféré au 18, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, et ce, avec effet au 1^{er} février 2005.

Luxembourg, le 1^{er} février 2005.

Pour la société

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

Gérant

O. Marbaise

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 15 février 2005, réf. LSO-BB03088. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(016620.3/4287/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2005.

ProLogis FRANCE XXVIII, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 700.000,-.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 79.002.

Il résulte d'une décision du gérant du 1^{er} février 2005 que la décision suivante a été prise:
Le siège social de la société, actuellement situé au 25B, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, est transféré au 18, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, et ce, avec effet au 1^{er} février 2005.

Luxembourg, le 1^{er} février 2005.

Pour la société

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

Gérant

O. Marbaise

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 15 février 2005, réf. LSO-BB03091. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(016624.3/4287/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2005.

HOTEL NOBILIS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 47, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 43.666.

Extrait de résolutions de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 4 janvier 2005

Les actionnaires de la société HOTEL NOBILIS S.A., réunis en Assemblée Générale Extraordinaire, au siège social, le 4 janvier 2005, ont décidé, à l'unanimité, de prendre les résolutions suivantes:

* La démission de Monsieur Jean-Paul Frank, expert-comptable, demeurant à Luxembourg, de son poste d'administrateur est accepté à l'unanimité.

* Pleine et entière décharge lui est accordée pour l'exercice de son mandat.

* Monsieur Steve Kieffer, expert-comptable, demeurant à Luxembourg, est nommé administrateur en remplacement de l'administrateur démissionnaire.

* Le mandat du nouvel administrateur ainsi nommé, qui accepte, sera valable jusqu'à l'issue de l'Assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos en 2004 et qui se tiendra en 2005.

* En conséquence, le conseil d'administration de la société est composé des membres suivants, et ce jusqu'à l'issue de l'Assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos en 2004 et qui se tiendra en 2005:

- Monsieur Raymond Pire, industriel, demeurant à Trèves (administrateur-délégué),

- Monsieur Armand Distave, conseil économique et fiscal, demeurant à Luxembourg,

- Monsieur Steve Kieffer, expert-comptable, demeurant à Luxembourg.

Luxembourg, le 4 janvier 2005.

Pour extrait conforme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 20 janvier 2005, réf. LSO-BA05316. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(016702.3/503/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2005.

27582

ProLogis FRANCE XXXII, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,-.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 77.937.

Il résulte d'une décision du gérant du 1^{er} février 2005 que la décision suivante a été prise:

Le siège social de la société, actuellement situé au 25B, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, est transféré au 18, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, et ce, avec effet au 1^{er} février 2005.

Luxembourg, le 1^{er} février 2005.

Pour la société

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

Gérant

O. Marbaise

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 15 février 2005, réf. LSO-BB03094. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(016626.3/4287/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2005.

ProLogis FRANCE XXXIII, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 37.500,-.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 76.433.

Il résulte d'une décision du gérant du 1^{er} février 2005 que la décision suivante a été prise:

Le siège social de la société, actuellement situé au 25B, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, est transféré au 18, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, et ce, avec effet au 1^{er} février 2005.

Luxembourg, le 1^{er} février 2005.

Pour la société

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

Gérant

O. Marbaise

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 15 février 2005, réf. LSO-BB03098. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(016627.3/4287/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2005.

LONE STAR CAPITAL INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 15.612.625,-.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 8, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 91.796.

EXTRAIT

Il résulte d'une résolution écrite de LONE STAR GLOBAL HOLDINGS, LTD., l'associé unique de la Société, qu'en date du 10 février 2005, 18.800 parts sociales de la Société ont été transférées à LSF LUX HOLDINGS I, LTD., une limited liability company constituée selon les lois des Bermudes et dont le siège social se trouve à Washington Mall, Suite 104, 7 Reid Street, Hamilton, HM 11, Bermudes, et 6.547 parts sociales de la Société ont été transférées à LSF LUX HOLDINGS II, LTD., une limited liability company constituée selon les lois des Bermudes et dont le siège social se trouve à Washington Mall, Suite 104, 7 Reid Street, Hamilton, HM 11, Bermudes.

Les parts sociales de la Société sont dès lors détenues comme suit:

LONE STAR GLOBAL HOLDINGS, LTD.	99.554 parts sociales
LSF LUX HOLDINGS I, LTD.	18.800 parts sociales
LSF LUX HOLDINGS II, LTD.	6.547 parts sociales

Pour extrait sincère et conforme

LONE STAR CAPITAL INVESTMENTS, S.à r.l.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 18 février 2005, réf. LSO-BB04236. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(016703.3/253/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2005.

ProLogis FRANCE XXXVI, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,-.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 85.197.

Il résulte d'une décision du gérant du 1^{er} février 2005 que la décision suivante a été prise:

Le siège social de la société, actuellement situé au 25B, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, est transféré au 18, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, et ce, avec effet au 1^{er} février 2005.

Luxembourg, le 1^{er} février 2005.

Pour la société

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

Gérant

O. Marbaise

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 15 février 2005, réf. LSO-BB03101. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(016629.3/4287/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2005.

ProLogis FRANCE XXXVII, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,-.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 85.199.

Il résulte d'une décision du gérant du 1^{er} février 2005 que la décision suivante a été prise:

Le siège social de la société, actuellement situé au 25B, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, est transféré au 18, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, et ce, avec effet au 1^{er} février 2005.

Luxembourg, le 1^{er} février 2005.

Pour la société

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

Gérant

O. Marbaise

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 15 février 2005, réf. LSO-BB03103. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(016630.3/4287/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2005.

L.V.I. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5693 Elvange, 29, cité Waertzgaertchen.
R. C. Luxembourg B 81.801.

L'an deux mille cinq, le huit février.

Par-devant Maître Aloyse Biel, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme L.V.I. S.A. avec siège social à L-8030 Strassen, 112, rue du Kiem, inscrite au registre du commerce et des sociétés sous le numéro B 81.801, constituée suivant acte reçu par le notaire Jean Seckler, de résidence à Junglinster, en date du 25 avril 2001, publié au Mémorial Recueil C de l'année 2001, page 49262.

L'Assemblée est ouverte à 11h30 heures sous la présidence de Madame Madeleine Oleron, administrateur de société, demeurant à Luxembourg,

qui désigne comme secrétaire Mademoiselle Alida Muhovic, employée privée, demeurant à Soleuvre.

L'assemblée choisit comme scrutateur Madame Dehbia Bouzidi, responsable juridique, demeurant à Esch-sur-Alzette.

Le bureau étant ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire d'acter que:

I.- L'ordre du jour de l'assemblée est conçu comme suit:

- 1) Transfert du siège social de la société de Strassen à Elvange.
- 2) Modification du deuxième alinéa de l'article premier des statuts.
- 3) Fixation du siège social.

II.- Il a été établi une liste de présence, renseignant les actionnaires présents et représentés ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent, laquelle, après avoir été signée ne varietur par les actionnaires ou leurs mandataires et par les membres du Bureau, sera enregistrée avec le présent acte.

III.- Il résulte de la liste de présence que tous les actionnaires sont présents ou représentés à l'assemblée et qu'il a donc pu être fait abstraction des convocations d'usage. Dès lors l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur l'ordre du jour, dont les actionnaires ont pris connaissance avant la présente assemblée.

IV.- Après délibération, l'assemblée prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale décide de transférer le siège social de Strassen à Elvange.

Deuxième résolution

L'assemblée générale décide de modifier par conséquent le premier alinéa de l'article deux des statuts qui aura dorénavant la teneur suivante:

«**Art. 2.** Le siège social de la société est établi à Elvange.»

(Le reste sans changement).

Troisième résolution

L'assemblée générale décide de fixer l'adresse du siège social à L-5693 Elvange, 29, cité Waertzgaertchen.

Evaluation des frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société en raison du présent acte, sont évalués approximativement à huit cents euros (800,- EUR).

Les frais et honoraires des présentes sont à charge de la société. Elle s'engage solidairement ensemble avec les comparants au paiement desdits frais.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Esch-sur-Alzette, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom, état et demeure, ils ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: M. Oleron, A. Muhovic, D. Bouzidi, A. Biel.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 11 février 2005, vol. 904, fol. 78, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 15 février 2005.

A. Biel.

(017097.3/203/51) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2005.

L.V.I. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5693 Elvange, 29, cité Waertzgaertchen.

R. C. Luxembourg B 81.801.

Les statuts coordonnés de la prédite société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A. Biel

Notaire

(017098.3/203/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2005.

RATTI LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: L-2227 Luxembourg, 12, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 43.367.

DISSOLUTION

Extrait

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale, qui s'est tenue en date du 31 janvier 2005 que:

1. le rapport des commissaires-vérificateurs sur la gestion de la liquidation et de la dissolution de la société a été approuvé.

2. l'Assemblée a accordé décharge pleine de leurs missions respectives au liquidateur, aux administrateurs et aux commissaires.

3. l'Assemblée a décidé la clôture de la liquidation et constate la dissolution définitive de la société.

4. les documents de la société seront conservés pendant la durée légale de cinq ans au siège de la société, 12, avenue de la Porte-Neuve à L-2227 Luxembourg.

Luxembourg, le 18 février 2005.

Pour extrait conforme

M. Schaeffer

Le Liquidateur

Enregistré à Luxembourg, le 21 février 2005, réf. LSO-BB04457. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(016697.3/273/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2005.

SILMALUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

R. C. Luxembourg B 37.258.

Nicolas Eric informe que depuis le 1^{er} novembre 2004, il ne fait plus partie de la société.

Cette société ne peut donc plus faire de transport sous le couvert du certificat d'accès à la profession de transporteur par route, établi à son nom.

Enregistré à Luxembourg, le 23 février 2005, réf. LSO-BB05170. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(016633.2//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2005.

SIRIA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1136 Luxembourg, 6-12, place d'Armes.

R. C. Luxembourg B 80.008.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires
tenue en date du 18 mai 2004*

L'Assemblée procède à l'élection définitive en qualité d'administrateur de Monsieur Frédéric Noël, coopté en remplacement de Monsieur Pierangelo Agazzini, administrateur démissionnaire, par le Conseil d'Administration en date du 30 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 février 2005.

SIRIA S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 16 février 2005, réf. LSO-BB03764. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(016650.2//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2005.

ACM JAPAN GROWTH COMPANIES FUND, Fonds Commun de Placement.

To: Shareholders of the
ACM JAPAN GROWTH COMPANIES FUND (the «Fund»)

This document is important and requires your immediate attention. If in doubt, please seek professional advice.

The Board of Directors («Board») of ALLIANCE CAPITAL (LUXEMBOURG) S.A., the management company of the Fund (the «Management Company»), accepts responsibility for the accuracy of the contents of this letter.

We would like to inform you that the Board of the Management Company has decided to liquidate the Fund. The Board resolved to liquidate the Fund because the asset size of the Fund has decreased to the point where it is no longer cost efficient and not in the best interests of shareholders to continue to operate the Fund. As of June 1, 2005, the net assets of the Fund were JPY 534,754,362.51; and as of February 28, 2005, the total expense ratio of class BJ shares of the Fund was 6.06%.

Accordingly, as from the date of this announcement, new purchases of shares of this Fund are suspended. You may redeem your shares between the date of this letter and August 16, 2005, the last business day before the August 17, 2005 liquidation of the Fund (the «Effective Date») and the last day for which a net asset value will be calculated for shares of the Fund by following the normal redemption procedures. Any redemption accepted by the Management Company between the date of this letter and the Effective Date, or the distribution you receive at the end of the liquidation process, will be free of fees and charges (including any Contingent Deferred Sales Charge). Shareholders who have not redeemed their shares by the Effective Date will receive their net liquidation proceeds by wire transfer. Expenses relating to the liquidation are borne by the Management Company.

If you are acting as a nominee for other investors in the Fund, we would be grateful if you would inform the ultimate beneficial owners of the shares in the Fund of the information set forth in this letter as soon as possible.

If you have questions, please contact your financial adviser or an ACM GLOBAL INVESTOR SERVICES operations center Toll Free at (International Access Code) +800-ACMFUNDS (800-22-63-8637) or (International Access Code) +352 46 39 36 151.

June 15, 2005.

ALLIANCE CAPITAL LUXEMBOURG S.A.

(03082/755/26)

ACM GLOBAL INVESTMENTS, Fonds Commun de Placement.

To: Shareholders of the
ACM GLOBAL INVESTMENTS-BIOTECHNOLOGY PORTFOLIO (the «Portfolio»)

This document is important and requires your immediate attention. If in doubt, please seek professional advice.

The Board of Directors («Board») of ALLIANCE CAPITAL (LUXEMBOURG) S.A., the management company of ACM GLOBAL INVESTMENTS (the «Management Company»), accepts responsibility for the accuracy of the contents of this letter.

We would like to inform you that the Board of the Management Company has decided to liquidate the Portfolio. The Board resolved to liquidate the Portfolio because the Portfolio's narrow investment focus, small asset base and cost inefficiencies resulting in a higher expense ratio have reduced its value to shareholders in comparison to other ACM Funds. Therefore, the Board has determined it is no longer cost efficient and not in the best interests of shareholders to continue to operate the Portfolio. As of June 1, 2005, the net assets of the Portfolio were USD 63,408,184.28; and as of February 28, 2005, the total expense ratio of class A shares of the Portfolio was 2.83%.

Accordingly, as from the date of this announcement, new purchases of or exchanges into shares of this Portfolio are suspended. You may continue your investment in ACM GLOBAL INVESTMENTS or another ACM Fund which is registered in your jurisdiction by exchanging your shares for shares of the same share class of another portfolio of ACM GLOBAL INVESTMENTS or another ACM Fund, or you may redeem your shares between the date of this letter and August 16, 2005, the last business day before the August 17, 2005 liquidation of the Portfolio (the «Effective Date») and the last day for which a net asset value will be calculated for shares of the Portfolio, in each case, by following the normal exchange or redemption procedures. Any exchange or redemption accepted by the Management Company between the date of this letter and the Effective Date, or the distribution you receive at the end of the liquidation process, will be free of fees and charges (including any Contingent Deferred Sales Charge). Shareholders who have not exchanged or redeemed their shares by the Effective Date will receive their net liquidation proceeds by check or wire transfer at the address or bank account specified in their ACM Funds Account records. It is anticipated that the expenses of the liquidation will be approximately USD 51,090 (including audit and legal fees, and publication and transaction costs to liquidate the securities). Expenses relating to the liquidation are borne by the Portfolio and due provision has been made for such expenses in the accounts of the Portfolio.

If you are acting as a nominee for other investors in the Portfolio, we would be grateful if you would inform the ultimate beneficial owners of the shares in the Portfolio of the information set forth in this letter as soon as possible.

If you have questions, please contact your financial adviser or an ACM Global Investor Services operations center Toll Free at (International Access Code) +800-ACMFunds (800-22-63-8637) or (International Access Code) +352 46 39 36 151.

June 15, 2005.
ALLIANCE CAPITAL (LUXEMBOURG) S.A.
(03084/755/40)

**WARDLEY ASIA PACIFIC INVESTMENTS LIMITED,
Société d'Investissement à Capital Variable.**

Registered office: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 36.299.

Shareholders are kindly invited to attend the

ANNUAL GENERAL MEETING

to be held at the registered office of the Company, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg, on *June 24, 2005* at 10.00 a.m. for the purpose of considering and voting upon the following agenda:

Agenda:

1. Submission of the Reports of the Board of Directors and of the Auditor;
2. Approval of the Statement of Net Assets and of the Statement of Changes in Net Assets for the year ended as at December 31, 2004; allocation of the net results;
3. Discharge to the Directors
4. Statutory Appointments
5. Miscellaneous.

Shareholders are advised that no quorum is required for the items of the agenda of the Annual General Meeting and that decisions will be taken on simple majority of the shares present or represented at the Meeting.

(02745/755/20)

By Order of the Board of Directors.

RAIFFEISEN SCHWEIZ (LUXEMBURG) FONDS, Société d'Investissement à Capital Variable.

Gesellschaftssitz: L-2085 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
H. R. Luxemburg B 45.656.

Einladung an die Anteilhaber zur

ORDENTLICHEN GENERALVERSAMMLUNG

des RAIFFEISEN SCHWEIZ (LUXEMBURG) FONDS (die «Gesellschaft»), die am *28. Juni 2005* um 11.00 Uhr in 23, avenue de la Porte-Neuve, L-2085 Luxembourg stattfinden wird, um über die nachfolgenden Tagesordnungspunkte zu beraten und zu beschließen:

Tagesordnung:

1. Genehmigung des Berichts des Verwaltungsrates und des Berichts des Abschlussprüfers;
2. Genehmigung des Jahresabschlusses per 31. März 2005 für das Geschäftsjahr 1. April 2004 - 31. März 2005;
3. Beschliessung der Gewinnverwendung;

4. Bestätigung der vorläufigen Wahl von Herrn Peter Frehner durch den Verwaltungsrat infolge des Rücktritts der Frau Beatrice Zwicky Staub;
5. Entlastung der Verwaltungsräte;
6. Wahl der Verwaltungsräte bis zum Abhalten der ordentlichen Generalversammlung im Jahre 2006;
7. Wahl des unabhängigen Wirtschaftsprüfers bis zum Abhalten der ordentlichen Generalversammlung im Jahre 2006;
8. Verschiedenes.

Abstimmungen werden mit der einfachen Stimmenmehrheit der anwesenden und abgegebenen Stimmen entschieden. Ein Anteil berechtigt zu einer Stimme.

Jeder Anteilinhaber kann sich durch einen Bevollmächtigten vertreten lassen. Sollte es Ihnen nicht möglich sein, an der ordentlichen Generalversammlung teilzunehmen, können Sie ein Bevollmächtigungsförmular am Sitz der Gesellschaft oder beim Schweizer Verband der RAIFFEISENBANKEN SVRB, Wassergasse 24, 9001 St. Gallen, beziehen.

Bitte senden Sie dieses bis zum 24. Juni 2005 ausgefüllt und unterschrieben an die Korrespondenzadresse der Gesellschaft, z. Hd. Fr. Stéphanie Simon, BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES, 23, avenue de la Porte-Neuve, L-2085 Luxemburg oder Telefax Nr. (+352) 2696 9700.

Den 15. Juni 2005.
(02799/755/31)

Der Verwaltungsrat.

VALFOR HOLDING, Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 24-28, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 56.256.

Le quorum requis par l'article 67-1 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales n'ayant pas été atteint lors de l'Assemblée générale ordinaire du 26 mai, l'Assemblée n'a pas pu prendre de décisions en application de l'article 100 de la loi sur les sociétés commerciales.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à la

DEUXIEME ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social de la société à Luxembourg, 24-28, rue Goethe, le vendredi 15 juillet 2005 à 11.00 heures avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Décisions à prendre en application de l'article 100 de la loi sur les sociétés commerciales;
2. Divers.

Les décisions sur l'ordre du jour seront prises quelle que soit la portion des actions présentes ou représentées et pour autant qu'au moins les deux tiers des voix des actionnaires présents ou représentés se soient prononcés en faveur de telles décisions.

I (02798/000/19)

Le Conseil d'Administration.

PARO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2419 Luxembourg, 7, rue du Fort Rheinsheim.
R. C. Luxembourg B 45.366.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

I'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

de la société qui se tiendra extraordinairement le 4 juillet 2005 à 11.00 heures à l'adresse suivante: 36, route de Longwy L-8080 Bertrange avec pour

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels et du rapport du Commissaire aux comptes;
2. Approbation du bilan et du compte de profits et pertes arrêtés au 31 décembre 2004;
3. Affectation du résultat;
4. Quitus aux administrateurs et au commissaire;
5. Divers.

Pour assister à cette Assemblée, Messieurs les Actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

I (03088/643/18)

Le Conseil d'Administration.

AQUA-REND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 12, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 26.567.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le mercredi 6 juillet 2005 à 12.00 heures au siège social de la Société, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport du Conseil d'Administration
2. Rapport du Réviseur d'Entreprises
3. Examen et approbation des comptes annuels au 31 mars 2005
4. Décharge à donner aux Administrateurs
5. Affectation du résultat
6. Nominations statutaires
7. Divers.

Les actionnaires sont informés que l'Assemblée Générale Ordinaire n'a pas besoin de quorum pour délibérer valablement. Les résolutions, pour être valables, devront réunir la majorité des voix des actionnaires présents ou représentés.

Pour pouvoir assister à l'Assemblée, les propriétaires d'actions au porteur sont priés de déposer leurs actions au siège social de la Société cinq jours francs avant la date fixée pour l'Assemblée.

I (03085/584/22)

Le Conseil d'Administration.

MERCATI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.
R. C. Luxembourg B 98.015.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 1^{er} juillet 2005 à 14 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes portant sur l'exercice se clôturant au 31 décembre 2004;
2. approbation des comptes annuels au 31 décembre 2004;
3. affectation des résultats au 31 décembre 2004;
4. vote spécial conformément à l'article 100 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales;
5. décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
6. nomination des Administrateurs et du Commissaire aux comptes;
7. divers.

I (03086/817/18)

Le Conseil d'Administration.

PRESTIGE LUXEMBOURG, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 23.223.

Par le présent avis, il est notifié aux actionnaires qu'une

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

de PRESTIGE LUXEMBOURG SICAV se tiendra au siège de la Société le 11 juillet 2005 à 11.30 heures, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Remplacer au sein de l'Article 3 des statuts de la Société les références à la loi luxembourgeoise du 30 mars 1988 par les références à la loi luxembourgeoise du 20 décembre 2002.
2. Modifier, inter alia, les articles 5, 7, 12, 14, 23 et 30 des Statuts, conformément aux exigences de la Loi et concernant principalement les points suivants:
 - Le capital minimum de la Société sera dorénavant de 1.250.000,- euros.
 - Introduction des références à la Partie I de la Loi concernant les restrictions d'investissement.
3. Introduire au sein de l'Article 8 des Statuts la possibilité pour la Société d'accepter, d'émettre des actions en contrepartie d'un apport en nature de valeurs mobilières.

L'Assemblée délibérera valablement si la moitié au moins du capital est présente ou représentée et si les résolutions sur les points portés à l'ordre du jour réunissent les deux tiers au moins des voix des actionnaires présents ou représentés.

Pour avoir le droit d'assister ou de se faire représenter à cette Assemblée, les détenteurs d'actions au porteur doivent déposer 5 (cinq) jours ouvrés bancaires, à Luxembourg, avant l'Assemblée, leurs titres au siège de la Société.

Tout actionnaire, nominatif ou au porteur, a la possibilité de voter par procuration. A cet effet, des formulaires de procuration sont disponibles sur simple demande au siège social de la Société.

Le texte complet comprenant les modifications des statuts est disponible au siège social de la Société.

I (03087/755/27)

Le Conseil d'Administration.

STANDIMMO LUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.

R. C. Luxembourg B 78.880.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le *1^{er} juillet 2005* à 15.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes portant sur l'exercice se clôturant au 31 décembre 2004;
2. approbation des comptes annuels au 31 décembre 2004;
3. affectation des résultats au 31 décembre 2004;
4. vote spécial conformément à l'article 100 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales;
5. décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
6. divers

I (03126/817/17)

Le Conseil d'Administration.

URTEX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.

R. C. Luxembourg B 98.016.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le *1^{er} juillet 2005* à 15.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes portant sur l'exercice se clôturant au 31 décembre 2004;
2. approbation des comptes annuels au 31 décembre 2004;
3. affectation des résultats au 31 décembre 2004;
4. vote spécial conformément à l'article 100 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales;
5. décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
6. nomination des Administrateurs et du Commissaire aux comptes;
7. divers

I (03125/817/18)

Le Conseil d'Administration.

SAPHIRA DEVELOPMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.

R. C. Luxembourg B 77.426.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le *1^{er} juillet 2005* à 14.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes portant sur l'exercice se clôturant au 31 décembre 2004;
2. approbation des comptes annuels au 31 décembre 2004;
3. affectation des résultats au 31 décembre 2004;
4. vote spécial conformément à l'article 100 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales;
5. décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
6. nomination des Administrateurs et du Commissaire aux comptes;
7. divers

I (03128/817/18)

Le Conseil d'Administration.

27590

PYGMALUX DEVELOPMENT S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.
R. C. Luxembourg B 82.414.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le *1^{er} juillet 2005* à 12.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes portant sur l'exercice se clôturant au 31 décembre 2004;
2. approbation des comptes annuels au 31 décembre 2004;
3. affectation des résultats au 31 décembre 2004;
4. vote spécial conformément à l'article 100 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales;
5. décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
6. divers.

I (03127/817/17)

Le Conseil d'Administration.

TINED HOLDING S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.
R. C. Luxembourg B 40.464.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le *1^{er} juillet 2005* à 10.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes portant sur l'exercice se clôturant au 31 décembre 2004;
2. approbation des comptes annuels au 31 décembre 2004;
3. affectation des résultats au 31 décembre 2004;
4. vote spécial conformément à l'article 100 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales;
5. décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
6. divers

I (03129/817/17)

Le Conseil d'Administration.

TRANSCOM WorldWide S.A., Société Anonyme.
Registered office: L-8080 Bertrange, 75, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 59.528.

Reconvening notice is given to the shareholders of the Company that in consideration of the quorum required by the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended (the Law) and the articles of association of the Company (the Articles) not having been reached at the Extraordinary General Meeting of the shareholders of the Company held on 31 May 2005 to consider and vote on the below agenda items, a subsequent

EXTRAORDINARY GENERAL MEETING

of the shareholders of the Company (the Meeting) will be held on *6 July 2005* at 3.00 p.m. before Maître Paul Decker, notary, at the registered office of the Company, i.e. at 75, route de Longwy in L-8080 Bertrange (Grand Duchy of Luxembourg) with the following agenda:

Agenda:

1. Adaptation of the number of shares to be issued under the authorised share capital and consequential amendment of article 5 second paragraph so as to read: «The authorised share capital of the Company is set at six hundred fifty-two million seven hundred ninety-three thousand four hundred Euros (EUR 652,793,400) divided into eight hundred million (800,000,000) Class A voting shares and seven hundred and fifty million (750,000,000) Class B non-voting shares, each without par value.»
2. Renewal of the authorisation granted to the Board of Directors of the Company to issue shares under the authorised share capital for a new period of 5 years and presentation by the Board of Directors of the special report provided for by article 32 - 3(5) of the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended.
3. Amendment of the first sentence of article 21 paragraph 3 of the articles of association of the Company so as to grant the following dividend rights to the holders of Class B shares (by replacing the first sentence by the following language): «The holders of Class B shares shall be entitled to the greater of (i) a cumulative preferred dividend corresponding to 0.5% of the accounting par value of the Class B shares in the Company and (ii) 2% of the overall dividend distributions made in a given year.»
4. Amendment of article 22 third paragraph of the articles of association of the Company, so as to explicitly provide for preferential reimbursement rights in the case of a liquidation to the holders of Class B shares, as required for

by article 44 paragraph 1 of the law on commercial companies, by adding the following language to article 22 third paragraph: «The Class B shares shall have preferential rights to the reimbursement of their contribution.»

In respect of the above agenda and in accordance with the Law and the Articles, the Meeting shall validly deliberate regardless of the proportion of the capital of the Company present or represented and the resolution(s) shall be taken by a two-thirds majority of all the shares present or represented.

In respect of items 1 to 4 of the agenda, the holders of Class B shares may also attend and vote.

The resolution must be taken by a two-thirds majority of all the Class A shares present and represented at the Meeting, as well as by a two-thirds majority of all the Class B shares present or represented.

Participation in the Meeting is reserved for shareholders who file their intention to attend the Meeting by mail and/or return a duly completed proxy form to the following address: TRANSCOM WorldWide S.A., c/o Modern Treuhand, 11, boulevard Royal, B.P. 2599, L-1025 Luxembourg, Tel: + 352 - 27 751 350, Fax: + 352 - 27 751 312, not later than Monday, 4 July 2005, 5.00 p.m. Proxy forms for the Meeting are available from the same address.

Holders of Swedish Depository Receipts wishing to attend the Meeting or be represented at the Meeting via proxy must request a power of attorney from FISCHER PARTNERS FONDKOMMISSION AB, P.O. Box 16027, SE-103-21 Stockholm, Sweden, Tel: +46 - 8 463 85 00 and send it duly completed to the following address: TRANSCOM WorldWide S.A., c/o Modern Treuhand, 11, boulevard Royal, B.P. 2599, L-1025 Luxembourg, Tel: + 352 - 27 751 350, Fax: + 352 - 27 751 312, not later than Monday, 4 July 5.00 p.m. Those holders of Swedish Depository Receipts having registered their Swedish Depository Receipts in the name of a nominee must temporarily register the Swedish Depository Receipts in their own name in the records maintained by VPC AB in order to exercise their shareholders' rights at the Meeting. Such registration must be completed not later than Thursday, 23 June 2005.

Luxembourg, June 15, 2005.

I (03109/000/51)

The Board of Directors.

LUMEDIA EUROPE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2714 Luxembourg, 6-12, rue du Fort Wallis.

R. C. Luxembourg B 78.209.

Les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social le lundi 27 juin 2005 à 17.00 heures, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels et du rapport du commissaire
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2004 et affectation des résultats
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire
4. Nominations statutaires.
5. Divers.

II (01762/664/15)

Le Conseil d'Administration.

ALIFINCO S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 25.045.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra exceptionnellement le 24 juin 2005 à 14.00 heures, au 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport du Conseil d'administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2004
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux administrateurs pour l'exercice écoulé et pour la tardivité de la tenue de l'Assemblée Générale statutaire
5. Décharge à donner au commissaire aux comptes
6. Ratification de la cooptation d'un nouvel administrateur
7. Nominations statutaires
8. Décisions à prendre conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales
9. Divers.

II (02701/000/22)

Le Conseil d'Administration.

JAGER FINANCEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 10, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 99.502.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

des actionnaires qui se tiendra le 24 juin 2005 à 15.00 heures au siège social de la société et qui aura pour ordre du jour:

Ordre du jour:

- rapports du Conseil d'Administration et du commissaire aux comptes
- approbation du bilan et du compte de pertes et profits arrêtés au 31 décembre 2004
- affectation du résultat
- quitus à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes
- nominations statutaires
- divers.

II (02212/2046/16)

Le Conseil d'Administration.

SAMAT, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 68.282.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra à l'adresse du siège social, le 24 juin 2005 à 14.00 heures, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels et des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2004.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Divers.

II (02283/534/14)

Le Conseil d'Administration.

PHOTON INTERNATIONAL, Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 46.984.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui se tiendra le jeudi 7 juillet 2005 à 15.00 heures au siège social avec pour

Ordre du jour:

- Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

II (02557/755/14)

Le Conseil d'Administration.

PKB INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 63.410.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui aura lieu le 23 juin 2005 à 16.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 2004, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2004.
4. Divers.

II (02675/1023/15)

Le Conseil d'Administration.

27593

FINANCIERE BLANDINE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 65.114.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 24 juin 2005 à 11.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2004
3. Ratification de la cooptation d'un Administrateur
4. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
5. Divers.

II (02702/795/15)

Le Conseil d'Administration.

JAVI INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 28.061.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 24 juin 2005 à 11.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2004
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Divers.

II (02703/795/14)

le Conseil d'Administration.

PROMETA, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 4.783.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra exceptionnellement le 24 juin 2005 à 14.00 heures, au 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2003 et au 31 décembre 2004
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux administrateurs pour les exercices écoulés et pour la tardivité de la tenue de l'Assemblée Générale statutaire 2004
5. Décharge à donner au commissaire aux comptes
6. Ratification de la cooptation d'un nouvel administrateur
7. Nominations statutaires
8. Divers.

II (02704/755/21)

Le Conseil d'Administration.

LUMEDIA EUROPE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2714 Luxembourg, 6-12, rue du Fort Wallis.
R. C. Luxembourg B 78.209.

Les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social le lundi 27 juin 2005 à 17.00 heures, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels et du rapport du commissaire
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2004 et affectation des résultats

3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire
4. Nominations statutaires
5. Divers

II (02754/664/15)

Le Conseil d'Administration.

WIRLY-INTERNATIONAL INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 62.107.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

tenue exceptionnellement le 24 juin 2005 à 10.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2004
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Divers.

II (02767/795/14)

Le Conseil d'Administration.

LION CAPITAL MARKETS S.A., Société Anonyme Holding.

Registered office: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 75.869.

Messrs Shareholders are hereby convened to attend the

ANNUAL GENERAL MEETING

which will be held on June 24, 2005 at 10.00 a.m. at the registered office, with the following agenda:

Agenda:

1. Submission of the management report of the Board of Directors and the report of the Statutory Auditor
2. Approval of the annual accounts and allocation of the results as at March 31, 2005
3. Discharge of the Directors and Statutory Auditor
4. Statutory Appointments
5. Miscellaneous.

II (02768/795/15)

The Board of Directors.

JAPAN DYNAMIC FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Registered Office: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 21.694.

Shareholders are kindly invited to attend the

ANNUAL GENERAL MEETING

of shareholders of the SICAV, which will be held at the registered office of the SICAV, 69, route d'Esch, Luxembourg, on June 24, 2005 at 3.00 p.m. with the following agenda:

Agenda:

1. Submission of the Reports of the Board of Directors and of the Independent Auditor;
2. Approval of the Statement of Net Assets and of the Statement of Changes in Net Assets for the year ended as at March 31, 2005;
3. Allocation of the net results;
4. Discharge to the Directors;
5. Statutory Appointments;
6. Miscellaneous.

The shareholders are advised that no quorum is required for the items on the agenda of the Annual General Meeting and that decisions will be taken on a simple majority of the shares present or represented at the Meeting with no restrictions.

In order to attend the Meeting, the owners of bearer shares will have to deposit their shares five clear days before the meeting at the registered office of DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG S.A., 69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg.

II (02772/755/24)

The Board of Directors.

HSBC INTERNATIONAL SELECT FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Registered Office: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 84.174.

Shareholders are kindly invited to attend the

ANNUAL GENERAL MEETING

to be held at the registered office of the SICAV, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg, on Friday, June 24, 2005 at 12.00 p.m. for the purpose of considering and voting upon the following agenda:

Agenda:

1. To adopt the Reports of the Board of Directors and of the Independent Auditor;
2. To approve the Statement of Net Assets and the Statement of Changes in Net Assets for the year ended as at March 31, 2005; to carry forward the net results for the year ended as at March 31, 2005;
3. To grant full discharge from their respective duties to the Directors having been in office until March 31, 2005 in relation to the financial statements for the year ended as at March 31, 2005;
4. To appoint as Director Mr John Stanley Wetherall for a period of one year ending on the date of the next Annual General Meeting to be held in 2006;
5. To renew the mandates as Directors of Mr Guy Anthony Hamilton (Chairman), Mr Timothy James Charman, Mr Geoffrey Cook, Mr Christopher John Meade Keirle and Mr Daniel Vincent Massey for a period of one year ending on the date of the next Annual General Meeting to be held in 2006, or until their successors have been appointed;
6. To renew the mandate of KPMG, Luxembourg as Independent Auditor for a period of one year ending on the date of the next Annual General Meeting to be held in 2006;
7. Miscellaneous-

Shareholders are advised that decisions will be taken on simple majority of the shares present or represented at the Meeting.

II (02773/755/26)

The Board of Directors.

ALADIN HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 25.704.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui se tiendra anticipativement le 24 juin 2005 à 10.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2004
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Acceptation de la démission d'Administrateurs et nomination de leurs remplaçants
5. Décharge spéciale aux Administrateurs démissionnaires pour l'exercice de leur mandat jusqu'à la date de leur démission
6. Divers.

II (02849/795/17)

Le Conseil d'Administration.

RAVAGO HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 16, rue Notre-Dame.
R. C. Luxembourg B 70.035.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 24 juin 2005 à 11.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2004
3. Rapport de gestion consolidé et rapport du réviseur pour les comptes aux 31 décembre 2003 et 2004
4. Approbation des comptes annuels consolidés aux 31 décembre 2003 et 2004
5. Décharge aux Administrateurs, au Commissaire aux comptes et au Réviseur d'Entreprises
6. Nominations statutaires
7. Divers.

II (02850/795/17)

Le Conseil d'Administration.

27596

ONE CAPITAL HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 74.817.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra exceptionnellement le 24 juin 2005 à 15.00 heures, au siège social, 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2003
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux administrateurs pour l'exercice écoulé et pour la tardivité de la tenue de l'Assemblée Générale statutaire
5. Décharge à donner au commissaire aux comptes
6. Ratification de la cooptation d'un nouvel administrateur
7. Nominations statutaires.
8. Décision à prendre conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales
9. Divers.

II (02855/000/22)

Le Conseil d'Administration.

SARASIN MULTI LABEL SICAV, Investmentgesellschaft mit variablem Kapital.

Gesellschaftssitz: L-1855 Luxembourg, 50, avenue J.F. Kennedy.
H. R. Luxemburg B 76.310.

Die SARASIN MULTI LABEL SICAV wird am 24. Juni 2005 ihre

JAHRESHAUPTVERSAMMLUNG

in Luxemburg, 50, avenue J.F. Kennedy (BANQUE GENERALE DU LUXEMBOURG, Hauptsitz), um 11.00 Uhr durchführen. Folgende Punkte stehen auf der Tagesordnung:

Tagesordnung:

1. Berichte
 - a) der Untieranlageberater
 - b) der Revisionsgesellschaft
2. Genehmigung der Vermögensaufstellung sowie der Veränderungen des Reinvermögens für den Zeitraum bis zum 31. März 2005
3. Entlastung des Verwaltungsrates für seine Tätigkeit im Geschäftsjahr endend zum 31. März 2005
4. Wahl des Wirtschaftsprüfers bis zur nächsten ordentlichen Jahreshauptversammlung in 2006
5. Entschädigung des Vorsitzenden des Verwaltungsrates für des Geschäftsjahr 2005/06
6. Verwendung des Reingewinns
7. Verschiedenes

Beschlüsse der Versammlung erfordern kein Quorum und werden mit einfacher Mehrheit der anwesenden oder vertretenen Aktien gefasst.

Vollmachtsformulare werden den Eignern von Namensanteilen zugesandt und können an folgende Adressen zurückgeschickt werden:

Luxembourg: BANQUE GENERALE DU LUXEMBOURG S.A. Investmentfondsabteilung, L-2951 Luxembourg
Schweiz: BANK SARASIN & Cie AG (GB SARASIN INVESTMENTFONDS), Elisabethenstrasse 62, CH-4002 Basel.

II (02857/755/27)

Der Verwaltungsrat.

XENOS, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 12, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 63.698.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le vendredi 24 juin 2005 à 14.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport du Conseil d'Administration
2. Rapport du Réviseur d'Entreprises
3. Examen et approbation des comptes annuels au 31 mars 2005
4. Décharge à donner aux Administrateurs

5. Affectation du résultat
6. Nominations statutaires
7. Divers

Les actionnaires sont informés que l'Assemblée Générale Ordinaire n'a pas besoin de quorum pour délibérer valablement. Les résolutions, pour être valables, devront réunir la majorité des voix des actionnaires présents ou représentés.

Pour pouvoir assister à l'Assemblée, les propriétaires d'actions au porteur sont priés de déposer leurs actions au siège social de la Société cinq jours francs avant la date fixée pour l'Assemblée.

II (02858/584/22)

Le Conseil d'Administration.

DERKETO HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 11B, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 30.584.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 28 juin 2005 à 11.00 heures au siège de la société.

Ordre du jour:

1. Réélection statutaire
2. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes
3. Approbation des bilan et compte de Profits et Pertes au 31 décembre 2004
4. Affectation du résultat
5. Décharge aux administrateurs et Commissaire aux Comptes
6. Divers

II (02860/322/16)

le Conseil d'Administration.

OMNIUM EUROPEEN D'ENTREPRISES, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 6.438.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le lundi 27 juin 2005 à 11.00 heures au siège social avec pour

Ordre du jour:

- Rapport de gestion du conseil d'administration,
- Rapport du commissaire aux comptes,
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2004 et affectation des résultats,
- Quitus à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes,
- Nominations Statutaires.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

II (02909/755/17)

Le Conseil d'Administration.

ESPIRITO SANTO INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.
R. C. Luxembourg B 13.091.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 24 juin 2005 à 9.00 heures au siège social

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire aux comptes.
2. Approbation des bilan, compte de pertes et profits et attribution du résultat au 31 décembre 2004.
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
4. Elections statutaires des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes
5. Divers.

II (02912/000/15)

Le Conseil d'Administration.

B2 HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 94.215.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra exceptionnellement le 24 juin 2005 à 13.30 heures, au siège social, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2003
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux administrateurs pour l'exercice écoulé et pour la tardivité de la tenue de l'Assemblée Générale statutaire
5. Décharge à donner au commissaire aux comptes
6. Nominations statutaires.
7. Divers.

II (02910/000/20)

Le Conseil d'Administration.

ERI BANCAIRE LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 30.912.

Mesdames, Messieurs, les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

de notre société qui se tiendra extraordinairement au siège social en date du 24 juin 2005 à 10.00 heures, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration sur les opérations et la situation de la société au 31 décembre 2004;
2. Lecture du rapport de révision;
3. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2004 tels qu'établis par le Conseil d'Administration;
4. Lecture de la proposition d'affectation des résultats;
5. Décision sur la proposition d'affectation des résultats;
6. Décharge à donner aux administrateurs;
7. Elections statutaires;
8. Renouvellement du mandat du réviseur d'entreprises;
9. Divers.

Pour le conseil d'administration

Signature

Un mandataire

II (02914/1161/24)

AZULUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.
R. C. Luxembourg B 70.273.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 25 juin 2005 à 11.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes portant sur l'exercice se clôturant au 31 décembre 2004;
2. approbation des comptes annuels au 31 décembre 2004;
3. affectation des résultats au 31 décembre 2004;
4. vote spécial conformément à l'article 100 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales;
5. décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
6. divers.

II (02934/817/17)

Le Conseil d'Administration.

EXPANSIA INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 53.142.

Les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à:

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège de la société le lundi 27 juin 2005 à 15.00 heures avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Présentation et approbation des résolutions prises lors de la réunion du Conseil d'Administration.
2. Présentation et approbation du rapport du Commissaire aux Comptes.
3. Présentation et approbation des comptes annuels au 31 décembre 2004.
4. Décision conformément à l'article 100 de la loi sur les sociétés commerciales du 10 août 1915 sur la dissolution éventuelle de la société.
5. Affectation du résultat.
6. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
7. Elections statutaires.
8. Divers.

II (02924/802/19)

Le Conseil d'Administration.

SILVERE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.
R. C. Luxembourg B 58.583.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 25 juin 2005 à 15.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes portant sur l'exercice se clôturant au 31 décembre 2004;
2. approbation des comptes annuels au 31 décembre 2004;
3. affectation des résultats au 31 décembre 2004;
4. vote spécial conformément à l'article 100 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales;
5. décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
6. divers.

II (02935/817/17)

Le Conseil d'Administration.

SUMMIT CAPITAL HOLDINGS, Société Anonyme.

Siège social: L-2324 Luxembourg, 3, avenue Pescatore.
R. C. Luxembourg B 60.530.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 27 juin 2005 à 14.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire.
2. Approbation du bilan, du compte de pertes et profits et affectation du résultat au 31 décembre 2004.
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire.
4. Nominations statutaires.
5. Divers.

II (02971/3353/15)

Le Conseil d'Administration.

EXPANSIA EUROPA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 47.949.

Les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social de la société extraordinairement le lundi 27 juin 2005 à 17.00 heures avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Présentation et approbation du rapport de gestion du Conseil d'Administration.
2. Présentation et approbation du rapport du Commissaire aux Comptes.
3. Présentation et approbation des comptes annuels au 31 décembre 2004.
4. Décision conformément à l'article 100 de la loi sur les sociétés commerciales du 10 août 1915 sur la dissolution éventuelle de la société et proposition d'assainissement de la situation de la société.
5. Affectation du résultat.
6. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
7. Elections statutaires.
8. Divers.

II (02984/802/20)

Le Conseil d'Administration.

ACM GLOBAL INVESTMENTS, Fonds Commun de Placement.

To: Shareholders of the
ACM GLOBAL INVESTMENTS - Privanza Global Balanced Portfolio (the «Portfolio»)

This document is important and requires your immediate attention. If in doubt, please seek professional advice.

The Board of Directors («Board») of ALLIANCE CAPITAL (LUXEMBOURG) S.A. accepts responsibility for the accuracy of the contents of this letter.

We would like to inform you that the Board of the Management Company has decided to liquidate the Portfolio. The Board resolved to liquidate the Portfolio because the asset size of the Portfolio has decreased to the point where it is no longer cost efficient and not in the best interests of shareholders to continue to operate the Portfolio. As of June 1, 2005, the net assets of the Portfolio were USD 19,128,866.36; and as of February 28, 2005, the total expense ratio of class A shares of the Portfolio was 3.20%.

Accordingly, as from the date of this announcement, new purchases of or exchanges into shares of this Portfolio are suspended. You may continue your investment in ACM GLOBAL INVESTMENTS or another ACM Fund which is registered in your jurisdiction by exchanging your shares for shares of the same share class of another portfolio of ACM GLOBAL INVESTMENTS or another ACM Fund, or you may redeem your shares between the date of this letter and August 16, 2005, the last business day before the August 17, 2005 liquidation of the Portfolio (the «Effective Date») and the last day for which a net asset value will be calculated for shares of the Portfolio, in each case, by following the normal exchange or redemption procedures. Any exchange or redemption accepted by the Management Company between the date of this letter and the Effective Date, or the distribution you receive at the end of the liquidation process, will be free of fees and charges (including any Contingent Deferred Sales Charge). Shareholders who have not exchanged or redeemed their shares by the Effective Date will receive their net liquidation proceeds by check or wire transfer at the address or bank account specified in their ACM Funds Account records. It is anticipated that the expenses of the liquidation will be approximately USD 35,520 (including audit and legal fees, and publication and transaction costs to liquidate the securities). Expenses relating to the liquidation are borne by the Portfolio and due provision has been made for such expenses in the accounts of the Portfolio.

The last day for which distribution payments will be accrued for distribution paying shares of the Portfolio will be June 30, 2005. Therefore, as from July 1, 2005, the Portfolio will cease to pay distributions on any of its shares.

If you are acting as a nominee for other investors in the Portfolio, we would be grateful if you would inform the ultimate beneficial owners of the shares in the Portfolio of the information set forth in this letter as soon as possible.

If you have questions, please contact your financial adviser or an ACM GLOBAL INVESTOR SERVICES operations center Toll Free at (International Access Code) +800-ACMFunds (800-22-63-8637) or (International Access Code) +352 46 39 36 151.

June 15, 2005.
(03083/755/36)

ALLIANCE CAPITAL (LUXEMBOURG) S.A.